# **IOURNAL** HELVETIQUE

RECUEIL

DE RINGO ME PIECES FUGITIVES

DE LITERATURE

CHOISIE;

De Poësie; de Traits d'Histoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences Es des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; 8 de diverses autres Particularités intèressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

DEDIE AU

JANVIER







#### 数 )(3)(数



## JOURNAL

### HELVETIQUE,

JANVIER 1753.

**《**我我我我我我我我我我我我我

Près le Discours qui est à la tête de nôtre Journal de Décembre, sur le Lien le plus parsait qui unit les Homes, nous avons crû ne pouvoir rien présenter, à nos Lecteurs, de plus convenable, au comencement de cette Année, que la Piéce suivante, qui concerne l'Amour du Prochain. Si l'on est bien pénétré de cet Amour, si l'on en suit les saines Maximes, les Vœux que l'on fait les uns pour les autres, dans de telles circonstances, seront sincères, agréables au Seigneur, & procureront à la Societé en général & aux diférens Ordres de Persones qui la composent, un bonheur parsait, & tel que nous le leur souhaîtons, dans la sincérité de nôtre cœur.

EXTRAIT d'un Sermon du Pére SEGAUD, fur l'Amour du Prochain.

Ous nous avés apris, Monsieur, le fage Règlement que l'Académie de A 2 MonMontauban a fait, depuis deux ou trois années. Elle a résolu, que quand il s'agiroit à l'avenir de doner des Sujets pour le Prix qu'elle destine à celui qui aura le mieux réussi dans une Piéce d'Eloquence, elle ne les cherchera pas ailleurs que dans l'Ecriture Ste. Les Proverbes de Salomon leur ont paru sur tout une source séconde de belles Maximes de Morale, que l'on peut déveloper sort utilement. Vous avés crû devoir imiter une si louable pratique, & vous nous avés doné quelques Discours sur quelque belle Matière, sur quelque Mot sententieux tiré des Livres sacrés. En dernier lieu, vous nous avés dévelopé ces paroles de St. Paul, qui sont un bel Eloge de la Charité La Charité est le lien le plus parsant \*.

Je croi devoir vous informer, que dans

Je croi devoir vous informer, que dans les Sermons du P. Ségaud, je viens d'en trouver un qui traite la même matière. Je vai vous en transcrire quelques endroits. Vous aurés le plaisir de voir si vous vous êtes rencontrés dans le choix de vos preuves.

Mais je dois auparavant vous préparer à un Principe de Morale de ce Prédicateur, qui pourroit vous paroitre un peu outré. Il confond fréquemment l'Amour propre, avec

<sup>\*</sup> Cotoff. III. 14. Journal Helvétique de Décembre 1752, p. 539.

avec l'Amour de soi même bien entendur, & femble les condaner également. Cependant Pun est vicieux, & l'autre est une inclination innocente, que l'Evangile supose & aprouve. Le P. Ségaud blâme toutes les liaisons que l'on forme pour soi même, en vue de se ren-dre heureux. Cependant je puis innocemment me chercher moi même, en m'unissant à une autre Persone, & en me liant étroitement avec elle, pourvû que je sois aussi atentis à lui procurer à elle même le bonheur que je me propose de trouver dans cette union. Ce qui doit excuser nôtre Prédicateur, c'est que les Moralistes de son Eglise parlent tous, à peu près, le même lan-gage. Les fameuses Maximes de La Rochefoucault ne sont pas exemtes de ce défaut. Mais vous corrigerés aisément cette équivoque, dans ce que je vous envoie du Sermon, & quand vous l'aurés rectifiée, je croi que ses preuves vous satisferont. Vous y trouverés sur tout des peintures fort vives des Mœurs, des coups de Pinceau fort expressifs, & qui partent d'un grand Maitre.

Il veut prouver, dans ce Sermon, qu'il n'y a point d'union sincère & véritable sans le Christianisme, & que la Charité est ce qui unit plus parfaitement les Homes entr'eux. Il parcourt tous les autres nœuds, qui nous lient. lient, la Parenté, l'Amitié, la Societé, & il fait voir l'impersection de toutes cesliaisons \*.

Indépendamment du Christianisme, dit d'abord le P. Ségaud, il y a certains nœuds que le Sang & la Nature donent, & ce sont ceux de la Parenté. Il y en a que le choix & la raison forment, & ce sont ceux de l'Amitié. Il y en a que les Loix & les Usages du Monde établissent parmi les Homes, & ce sont ceux de la Société. Détruire toutes ces liaisons humaines, ce seroit ataquer la Religion même, qui les supose, qui les autorise & qui les perfectione. Mais ce que l'on peut avancer & soutenir, c'est que sans le secours de la Charité, tous ces liens profanes sont trop soibles, pour réunir parsaitement les Cœurs.

L'Ecriture Ste. nous enseigne, dans bien des endroits, qu'il n'est pas sage de compter sur les engagemens les plus tendres de la Nature, s'ils ne sont soutenus de ceux de la Vertu. Ne cherchés la paix & la tranquilité, que dans ces vertueuses Familles où règnent, avec l'honeur & la probité, la Réligion. Par tout ailleurs vous ne verrés que troubles domestiques, des guerres intestines qui feront rétentir les Tribunaux.

Quelle

Tom. II. du Carême, Sermon fur l'Amour du Prochain.

ritage,

Quelle est la source fatale de toutes ces divisions? St. Paul nous l'indique. Les Homes, dit-il, seront sans amitié, sans union, sans déférence pour leurs Parens, & s'aimeront eux mêmes\*. Il établit l'Amour propre come la racine & le principe de tous ces désordres.

L'Amour propre & l'Amour du Prochain ne peuvent pas s'alier; leurs caractères sont oposés, leur but en contradiction. L'un raporte tout aux autres, & l'autre se fait le centre de tout; l'un s'ocupe des besoins étrangers, & l'autre voudroit qu'on ne s'ocupat que des siens; l'un est bienfaisant & l'autre intèresse: Le moien de les acorder! Pour établir une parfaite union, il faut que la Réligion sacrisse & immole l'Amour propre.

Entre Parens, l'Union la plus étroite, séparée de l'Esprit du Christianisme, n'est qu'une recherche d'Amour propre. Le Pére se cherche dans ses Enfans, & ne les aime qu'autant qu'il s'y reconoit. L'Epoux, charmé que son Epouse soit toute à lui, oublie qu'il n'est lui mème que pour elle. Les Fréres partagés dans leurs intèrêts, ne veulent pas même avoir de comun le nom qu'ils portent. Celui-ci, dans la division de l'Hé-

A 4

\* 2. Tim. III. 2.

ritage, n'a égard qu'à ses prétensions personelles, & nullement aux droits de l'Amitié fraternelle. Celui-là, dans sa conduite, sa-crifie l'Amour conjugal à une humeur bizare, au plus leger mécontentement, & souvent mème à la passion la plus aveugle. L'autre, dans l'établissement de sa Famille, done tout à la prédilection, peu à l'Amour paternel & à la justice. Remontons à la source de toute ces liaisons malheureuses, & nous verrons que l'Amour propre, afranchi des Loix de la Religion, en est la prémière origine.

Un Pére entèté de sa fortune ou de son rang, qu'il veut transmettre avec éclat, à celui de ses Ensans qu'il croit né pour les soutenir, éloigne sans pitié de sa présence ceux qui, par un droit naturel, devroient partager les saveurs & les gages de sa tendresse. Il écarte ceux qu'il n'aime pas, il les traite en étrangers. Est-ce là aimer ses Ensans? N'est-ce pas plûtôt s'aimer soi même?

Le Pére mort, on voit les Enfans désunis à leur tour, alumer à ses funérailles le sambeau de la Discorde, s'entredéchirer, sous prétexte de s'acorder, consumer par avance en Procès un Bien qu'ils se disputent. On les voit se dédire juridiquement, dans un âge mûr, de toutes les marques d'amitié qu'ils s'étoient donées en particulier, dans un âge encore tendre.

Il faudroit passer sous silence ces nausrages trop éclatans & trop fréquens, de l'Union la plus respectable. Tirons un Voile sur ces Scènes odieuses & publiques, où l'on voit succèder aux sermens les plus sacrés, les déclamations les plus outrées & les plus indécentes, où à l'ardeur d'un Amour tendre & légitime, se substitute toute la fureur d'une haine implacable, ou chacune des deux Parties fait éclater son aversion & son mépris pour la Persone du monde qu'elle a fait profession autresois d'estimer le plus. On ne voit que trop de ces ruptures scanda-leuses.

La cause la plusordinaire de ces désunions, c'est qu'on s'est mutuellement uni par passion, ou par intèrèt. Si la Charité Chrétienne eût serré ces nœuds sacrés, ils eussent été constans & durables; Ni les désauts qui choquent, ni les humeurs qu'se combatent, ni les nuages qui se forment, ni les chagrins qui surviennent, ni les intèrêts qui partagent, ni le tems qui change tout, rien n'eût été capable de les rompre & de les afoiblir.

L'Amitié n'est aussi qu'un comerce & un trasse d'Amour propre. Cette Union, si étroite avec les uns, n'est elle pas pour l'ordinaire une désunion formelle d'avec les autres, aussi contraire à l'Esprit de Charité, qu'elle est favorable au Génie de l'Amour propre?

Examinons bien ces confidences muttelles, ces ouvertures cordiales, & ces épanchemens réciproques, vous verrés que le
Venin le plus subtil de l'Amour propre s'y
glisse, sous l'apas trompeur d'une sincère
Amitié.

Dans un petit Cercle d'Amis choisis, on dépeint des couleurs les plus noires les défauts d'autrui. C'est là où souvent les bons Amis de table se divertissent chez l'Ami du soir, de ce qu'ils ont vû & entendu chez l'Ami du matin.

Là, fous prétexte de foulager le poids de vos maux, d'émousser le sentiment de vos chagrins, vous livrés à vôtre critique tous ceux qui vous ofensent, qui vous choquent, qui vous nuisent.

Là, sous couleur de reproduire, dans d'autres vous-mêmes; les sentimens que vous avés, vous y faites passer imperceptiblement toutes vos patsions, vos aversions, vos défiances, vos conjectures téméraires & malignes.

Là, sous le beau nom de passe tems & d'entretien innocent, vous vous divertissés aux fraix du Public, vous composés de tous les mauvais récits que vous avés ramassés, ce poison délicat qui fait aujourd'hui l'agrément des Compagnies; où pour régaler de vos discours médisans quelques Persones

chéries, vous facrifiés tout le reste des Humains, come des Victimes, abandonées à l'intempérance de vôtre Langue satirique. Qui a le plus de part à ces sortes d'Amitiés, l'Amour du Prochain, ou l'Amour propre?

Mais pour être Chrétien, faut il donc ne point avoir d'Amis? Qui, il faut en avoir, mais des Amis vertueux. La Vertu doit être le prémier lien de l'Amitié. Les Sages Paiens l'ont reconu eux mêmes.

Il faut avoir des Amis, & les aimer, si vous voulés, plus que vous même, mais non pas plus que le Prochain, dont ils ne sont que la moindre partie.

Il faut avoir des Amis, les chérir, les conserver & les entretenir, s'il est nécessaire, à ses propres dépens, mais non pas aux dépens des autres.

Enfin il faut avoir des Amis, & des Amis même particuliers, mais jamais au préjudice des Amis comuns, qui font le reste des Homes. La Religion nous inspire cette Charité & cette Bienveuillance Universelle.

Que dire enfin de cette observance serupuleuse de Devoirs civils, qui fait le lien le plus ordinaire de la Société? Que dire de ces déférences où l'on cherche à se prévenir, de cet échange mutuel de menus services que l'on reçoit & que l'on rend tour à tour? Je dis que si tout cela n'est animé d'un véritable Esprit du Christianisme, ce n'est qu'un déquisement & un voile d'Amour propre; & que ceux qui ne sont unis que par ces dehors spécieux, ne sont unis qu'en aparence.

Tout se réduit à un langage afecté, que dément le cœur, à un choix de belles paroles vuides de sentimens, à des scènes étudiées, où d'un moment à l'autre on change de personage, tantôt gai & tantôt sérieux, ici plaintifs & là triomphans, toûjours forcés & jamais naturels.

En éfet, qui croira que le Politique & le Mondain aime tous ceux qu'il embrasse, estime tout ce qu'il loue, s'humilie toutes les fois qu'il cède, se réjouisse toûjours quand il félicite, & s'aflige, quand il prend part à vos Maux ? Jamais il ne pense plus à soi, que quand il paroit s'oublier, & s'ocuper entiérement des autres. L'Amour propre ne perd rien pour se travestir.

Ce n'est pas que je veuille blamer ce cercle oficieux de Condoléances, de Vœux & de Félicitations, qui partagent les Devoirs particuliers de la Vie civile. On ne doit point détruire l'Honète Home, pour établir l'Home Chrétien; mais je voudrois rendre l'Honête Home vrai & fincère.

Voulés-vous être humain, obligeant, fociable, vivés selon les Maximes & les Règles de l'Évangile. Aiés l'Humilité, c'est le fondement de toutes les Vertus Chrétiennes.

Elle vous inspirera de l'estime pour tous vos Fréres, & du mépris pour vous même. Elle vous engagera à leur céder la prémiére place; elle vous fera excuser leurs Désauts, & oublier vos Vertus. Alors vôtre Civilité sastueuse deviendra une parfaite Charité; Alors vôtre Politesse extérieure se changera en un véritable atachement.

Que tous les Homes vivroient heureux & contens, si les saintes Loix de J. C. étoient réligieusement observées! Les Parens seroient plus unis, les vrais Amis moins rares, & l'on ignoreroit le nom même d'Ennemi dans la Societé. Quel repos & quel calme pour chacun en particulier!

C'est donc avec raison, qu'au raport de St. Jérome, St. Jean, le Disciple Bien aimé, cassé de vieillesse & épuisé de forces, se faisoit porter tout languissant qu'il étoit, sur les bras de ses Disciples, pour rapeller sans cesse aux Fidèles assemblés, pour répéter d'une voix mourante ces tendres paroles, Mes Chers Ensans, aimés vous les uns les autres. Come on se plaignoit de ses redites, il répondit, ajoute St. Jérome, c'est la le grand Précepte du Seigneur, & celui là seul sustit, pourvû qu'il soit bien observé.

J'ai crû, Monsieur, que vous seriés bien aise de comparer ces Morceaux, que je vous

envoie, avec vôtre Composition précédente sur le même sujet. On aime à se rencontrer, au moins pour le fond des preuves, avec unhabile Home, qui a eu la même vue que nous, mais qui l'a remplie conformément à son tour d'esprit & à son génie particulier. Le sujet est d'ailleurs intèressant, & on peut le présenter deux sois au Public, sans craindre le reproche de répétition que nous venons de voir qu'on faisoit autresois à St. Jean. La diversité dans les tours & dans le dévelopement des preuves, doit prévenir l'ennui. L'un des Discours est d'un stile simple, & fait pour être lû, l'autre est un Discours Oratoire & fait pour être récité.

Je suis &c.

#### -63 ZOZOZOZOZO

A Ces Moralités, faisons succéder une Ode sur la Mort. Elle sera d'autant mieux placée ici, que l'Epoque d'une nouvelle Année doit nous avertir, que nous aprochons continuellement du terme fatal, assigné à tous les Humains. Cette Ode, à ce que l'on nous assure, est d'une Dame, née à Bâle, & mariée présentement à Copenhague, qui s'est distinguée, dans le Monde savant par des Productions sort goûtées,

dont quelques unes ont orné nôtre Journal, il y a un certain nombre d'Années.

#### LA MORT

ODE, par Madame G\*\*\*\*

C Iel! il est donc vrai, peu d'Années, Peut être peu de Jours, peut être peu d'Instans Ameneront le point marqué des Destinées, Qui pour moi sinira le Tems.

Soleil, que tant de fois mes yeux ont vù renaître, Tu vas donc pour jamais à mes yeux disparoitre!

Terre, sous moi tu vas crouler!
Tout l'Univers m'échape & me livre à l'Abîme;
J'y touche. Le Torrent entraîne la Victime
Sous le coup qui va l'immoler.

L'implacable MORT m'environe; Je marche à ses côtés; dans ses Bras je m'endors, Avec les Alimens que son sousse empoisone Je m'incorpore mille morts:

L'Eau, l'Air, le Feu, la Terre, à ma perte conspirent,

Au dedans, au dehors tour à tour me déchirent, M'embrasent, vont me sumerger!

L'Art m'ofre son secours, il m'est souvent un piège,

Et jamais je n'échape au danger qui m'assiége Qu'à l'aide d'un nouveau danger.

Bientôt de cette Idole altiére. De ce Corps qui maitrise aujour d'hui mon Esprit, Il ne restera plus qu'une vile Poussière,

Grand Dieu! dont la Main le paitrit, Bientôt pâle, glacé, livide, infect, horrible, Des Insectes ronge . . . Loin , Image terrible , l'expire si tu me poursuis.

Et d'un risible orgueil, j'ose encore me repaitre ? Et je puis , à l'aspect de ce que je vais être,

Idolatrer ce que je suis?

De ce soufle actif, qui m'anime, Qui vit, qui pense en moi, quel sera le Destin? Du pouvoir de la Mort, trop illustre Victime, Pourroit-il fondre dans son sein?

Dans le sein de la Mort! lui dont l'intelligence, Embrasse l'Univers , sonde sa propre Essence ,

Lui, qui conoit le Dieu vivant!

Non, non, qui te conoit, sans fin doit te conoitre, Dieu des Dieux, ton Idée atachée à mon Etre,

Le munit contre le Néant.

Ah! mon wil perce le Nuage, Tu m'éclaires, quel bien, quel es poir m'est permis! Torrens de Voluptés serés vous mon partage? Au Juste seul ils sont promis.

L'Impie, en expirant, fondra dans ces Abimes Où ta haine éternise un Peuple de Victimes,

Qu'à jamais ton Bras doit fraper.

Quoi!

Quoi! Grand Dieu! pour jamais le Ciel-ou le Tartare

L'un ou l'autre m'atend, un soufle m'en sépare, Et le plaisir peut m'ocuper?

Une foule d'Objets m'atache.

Ciel à quelles douleurs suis-je donc destiné?

C'est en le déchirant qu'à la Terre on arrache Un Arbre trop envaciné!

Vains Fantômes des Biens, qu'un œil jaloux m'envie,

De quels nœuds vos atraits m'enchainent à la Vie? Je dois les rompre. Quels Eforts!

De quels traits armés vous le bras qui me menace, Dans une seule Mort, dont l'atente me glace, Combien m'aprétés-vous de Morts?

Que vois-je! O Spectacle! ô surprise! La Mort sur les Humains auroit perdu ses Droits! Nul dessein, nul ésort, nul Vœu, nulle entreprise, Qui soient mesurés à ses Loix.

L'Erreur à de leurs Jours éternifé l'espace. Chacun sans voir de terme, aquiert, enlève, entasse,

Court aux Honeurs, vole aux Combats, Et celui, qui tremblant, sous cent Hivers sucombe Plein de nouveaux Projets, sur lebord de la Tombe Périt du coup qu'il n'atend pas. Volés à travers mille Orages, A travers mille Ecueils, mille Goufres ouverts, Allez, Troupe éfrénée, au mépris du Naufrage, Dépouiller un autre Univers;

Pour vous entr'arracher l'Idole qui vous charme, Tent és tout, ofés tout. Que vôtre foif m'alarme,

Pour le Pupile, & les Autels!

Vous n'êtes plus... A voir vos Traveaux innombrables,

Vos soupirs, vos eforts, vos Væux insatiables, Qui vou eut pû croire mortels?

Toi dont la flame & le carnage
Marquent, fier Conquèrant, les Pas en sanglantés,
Sans doute l'Univers te verra d'âge en âge,
Regner sur cent Climats domptés.
Poulsière ambitieuse, au Néant échapée,
Quel fruit des atentats de ta satale Epée!

Vaincre, triompher, & mouvir. Quoi! tant de Nations sous ton Char écrasées, Pour parer d'un vain Tas de Courones brisées,

Le Sépulcre ou tu vas pourrir!

Je frémis: Image éfraiante!
Tout périt, rien n'échape au Glaive dévorant.
Je vois fuir les Tréfors de la main défaillante
De l'Usurpateur expirant.
Je vois l'Ambitieux briller & disparoitre.
La Terre ouvre son sein pour ce superbe Maitre
Dout l'orgueil vient de l'embraser.

O Fortune, à Puissance, à songe peu durable, Atendrai-je, Insensé, que le réveil m'acable Pour aprendre à vous mépriser?

Scène, Théatre où disparoissent Les malheureux Joüets des caprices du sort, Mes yeux épouvantés, à peine reconoissent L'Home aux prises avec la Mort.

Quelle face, quels yeux, quels regards immobiles Quel trouble, quel éfroi! Som ces dehors tranquiles

Par degrés, il se sent perir.

Ce qu'il perd l'atendrit, ce qu'il risque le glace, Ciel! soutien sa foiblesse, & pour dernière grace Qu'il achève enfin de mourir.

Venés, voïés, Troupe frivole!
Qu'un Culte sucrilège of a diviniser,
L'Arrêt n'est point douteux; il a proscrit l'Idolè
Et l'Idole va se briser.

Conoisses votre sort, présomptueux Fantomes! La foule des Humains, à vos yeux vils Atomes

Disparoit devant vôtre Orgueil: Raprochés vous enfin de l'Espèce mortelle, Veués, pour la venger, vous confondre avec elle, Dans la Poussière du Cercueil.

Mon Oeil tremblant parcourt la Terre; Les Moarans & les Morts gisent de tous côtés. Elle entr'ouvre son sein. Quel Spectacle elle enserre!

Tous

Tout mes sens sont épouvantés.

Que de goufres infects, qui sans cesse engloutissent!
Que de Lambeaux hideux, qui lentement périssent!
Tel est donc l'Ouvrage du Tems.

O Terre, de la Mort Trophée épouvantable Qu'est-ce donc que ta Masse? Un monceau lamentable

Des Débris de tes Habitans.

Dans ce Tas de Poussière humaine, Dans ce Cahos de Boüe & d'Ossemens épars, Je cherche, consterné, de cette afreuse Scène, Les Aléxandres, les Césars,

Cette foule de Rois, siers Rivaux du Tonerre, Ces Nations, la gloire, ou l'éfroi de la Terre,

Ce Peuple Roi de l'Univers,

Ces Sages, dont l'Esprit brilla d'un feu céleste, De tant d'Homes fameux, voilà donc ce qui reste, Des Tombeaux, des Cendres, des Vers.

Que ce Spectacle vous terrasse, Monstres, que trop long-tems mon Cœur osa nourrir,

Le fragile Univers n'est qu'une Ombre, qui passe, Tout meurt; c'est à vous de mourir;

Image de la Mort, Apui de ma foiblesse, Entre le Crime & moi, viens te placer sans cesse,

Démasque à mes yeux les saux biens: Tu comences le Sage, & la Vertu l'achève; Mais le Sage, des Cieux, où la Vertu l'elève, Tombe, si tu ne le soutient.



×

L a parû depuis peu un Ouvrage, qui a fait du bruit, dans le Monde politique & favant. Il est intitulé, Mes Pensées : C'est un in 12. de 437. pages, dont on a doné plusieurs Editions, la prémière, sous le nom de Copenhague, & d'autres sous celui de Berlin. On y trouve des Pensées hardies, qui blessent, on ose le dire, la Vérité, la Raison, & le Respect dû aux Puissances. L'Auteur doit être Mr. Angliviel de La Baumelle, qui est François d'origine, & qui a fait une pattie de ses Etudes à Genève. Il y a plusieurs Piéces de lui, dans nos Journaux, qui ontété goûtées. Aïant passé en Dannemarck, il s'y est fait conoitre d'abord assés avantageufement, par diverses Productions spirituelles, & spécialement par la Spectatrice. Il sût se procurer de hautes Protections, & on érigea, en sa faveur un Poste de Professeur en Belles Lettres Françoises, qu'il n'a pas conservé long-tems. Mr. Mallet, de Genève, de qui nous avons eu aussi diverses Piéces, l'a remplacé dans cette Profession. De Copenhague Mr. de La Boumelle passa à Berlin, qu'il a bien-tôt quité pour se rendre à Paris, où il est actuellement. La Nouvelle Bibliothèque Germanique aïant parlé du Livre dont il s'agit, & entr'autres d'un Passage révoltant contre la République de Berne, cet Extrait a doné lieu à une Lettre de. M. BERTRAND, l'un des Pasteurs' de l'Eglise Françoise de cette Ville là, adressée a Mr. FORMEY, Sécrétaire perpétuel de l'Académie Roiale de Berlin, & l'un des Auteurs de la Bibliothèque German. Une Copie de cette Lettre, nous étant tombée entre les mains, nôtre amour pour la Vérité, & nôtre Zèle pour tout ce qui peut intèresser la Suisse, nôtre chére Patrie, nous oblige à la publier.

#### LETTRE.

A M. FORMEY M. du St. Ev. Sécrétaire perpétuel de l'Académie Roiale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, Professeur en Philosophie à BERLIN.

#### Monsieur.

Le viens de lire la II. Partie du Xme. Tome de vôtre nouvelle Bibliothèque Germanique. J'y ai vû\*, Monsieur, avec étonement, la manière peu juste, dirai-je, & peu mesurée, dont Mr. Angliviel de la Baumelle y parle de l'Etat de Berne, dans un Ouvrage \*\*,

Nouvelle Bibliot German. Avril, May & Juin, 1752.

Art. IV. pag 318. 319.

\*\* Mes Paníées. Att. GCIV. pag. 344. Copenhague, in 12. 1751.

où le Public a d'ailleurs trouvé bien des choses dignes de son aprobation. Temoin du mécontentement de plusieurs Persones du prémier rang de cette République, l'ai crû, devoir vous le faire conoître. Elles ont été surprises qu'un Auteur, déja conu avantageusement dans la République des Lettres, le soit hazardé de faire des Ké. flexions is décidées, sur un Gouvernement qu'il paroit conoitre si peu. C'est sans doute uniquement pour doner un Echanullon marqué d'une Pensée, tout au moins singuliére, que vous avés choisi celles-ci, parmi un grand nombre d'autres plus viaies & plus éxactes. Peut être avés vous cru, Monsieur, qu'il sufisoit de la raporter, pour en faire conoitre toute l'inéxactitude, qui faute en éset aux yeux d'un Lecteur atentif, pour peu qu'il conoisse ce Canton, dont on ole parler avec si peu de ménagement, & de vérité.

Sujet de cette République, & mieux instruit de sa Constitution, que Mr. de la Baramelle, je me sais un devoir de vous proposer mes Observations sur ses Pensees, qui sont bien diférentes des miennes; & je suis persuadé, que si vous aviés été à portée de conoître, come moi, le Gouvernement de cet Etat & la sagesse de ses Maximes, vous vous seriés impose l'obligation, ou je suis,

de relever les erreurs de Fait & de Droit, où est tombé cet Autéur, que je crois trop sensé, pour s'être mis tout à fait au dessus du qu'en dira-t'on, quoiqu'il semble en saire profession.

Nous avons, il est vrai, peu de Livres en françois, qui parlent du Gouvernement des divers Etats de la Suise. Il ya entr'eux des raports & des diférences; & tout y est, il faut en convenir, asses compliqué. De là autant de sources d'erreur, pour qui veut juger avec précipitation. M. de Stannian, lui-même, qui avoit fait un si long séjour en Suise, n'a pas été entiérement éxemt de méprise. Mr. de la Baumelle, qui n'a demeuré que quelque tems à Genève, aura sans doute jugé de la Constitution de l'Etat de Berne, par celle de cette République Démocratique.

C'est du moins ce que nous done lieu de penser cette phrase par laquelle il débute Le Gouvernement de Berne est Démocratique de droit & Aristocratique de fait. Voilà assurément une décision bien précise: Mais est-elle aussi vraie qu'elle est positive? A entendre l'Auteur, ne croiriés-vous pas qu'il a souillé les Archives, éxaminé les plus anciens Documens, & consulté les Traités primitifs du Peuple avec ses Magistrats? Il n'est persone qui ne sache combien il est dificile, remon-

tant dans les tems les plus reculés, de déterminer l'espèce particulière d'un Gouvernement, qui se forme. Cela est sur tout vrai d'une République, qui dès son origine, sût plus militaire que politique; & qui s'apliqua bien moins à multiplier des Règlemens, pour la forme de son Gouvernement, qu'à lui doner de la force par de grandes actions. Ailleurs on trouve plus de Législateurs & d'Historiens; ici plus de Soldats & de vrais Patriotes: Ce n'est même qu'asses tard qu'oncomença a faire icides Régîtres, des Mémoires & des Chroniques. Malgré ces ténèbres, qui couvrent l'origine de toutes les Républiques, un Auteur, qui à coup sûr, n'entend pas la Langue du Pais, qui peut être ne fit jamais que d'y passer rapidement, qui vit dans un Roïaume fort éloigné, qui n'a vû aucune Chronique, qui n'a lû aucun Titre original, prononce cependant, sur la forme primitive du Gouvernement & décide contre nos Auteurs, les plus conus, qu'il est Démocratique de droit. Qui vous l'a dit, & coment le prouveriés. vous? Ceux de nos Auteurs que j'ai pû lire parlent bien diféremment. Je n'ai garde néanmoins d'entrer ici dans une contestation politique & historique, qui n'est point de mon ressort, & pour laquelle je n'ai ni goût ni vocation. Sans me perdre dans une. Antiquité toûjours ténèbreuse & toûjours. incertaine, il me paroit en consultant simplement l'Histoire plus moderne & les faits les mieux conus, que le Gouvernement présent, tel qu'il est dans le fond & pour l'entence, subsitte depuis plus de cinq Siécles, sans aucune altération, ni sans aucun changement effentiel qui ait pû lui faire doner un autre nom, ou une autre qualification. Toutes les Alliances, avec la France, la Savoie, la Képublique de Venise, celle de Hollande & plutieurs autres Traités, qui ont été contractés, le sont depuis que cette forme est ainsi établie. D'ailleurs le plus grand nombre des Familles, qui ont acquellement part à la Bourgeoisie, & qui en conséquence ont droit au Gouvernement, n'ont été admises que depuis cet établissement là. Il n'y a meme plus à cette heure, que six ou icpt Familles de celles qui étoient dans le DEUX CENT à la prémière création, dans le 13. Siécle: Tout le reste est éteint. Sur quel fondement & à quel titre pouvés vous donc distinguer le Droit d'avec le Fait.

Apres ce début l'Auteur prononce des Oracles. Un jour, dit-il, il s'élevera dans cette République un Home de tête, qui réunira en sa persone toute la Puissance Souveraine.

C'est donc un Roi ou un Dictateur, que l'on nous annonce; mais nous avons lieu de nous féliciter de ce que ce n'est pas un Pro-

phète, qui parle, & de ce qu'il n'y a aucune sorte d'aparence à l'acomplissement de cette prétendue prédiction. Oui, j'espère que le Prophète sera en défaut come le Jurisconsulte & le Politique. Seroit-ce en éset du sein même des Magistrats, que s'éléveroit ce Tiran domestique? Qui conoit combien l'Autorité est ici sagement partagée & prudemment limitée par le tems, les alternatives, & la forme, sentira qu'il est dificile d'y concevoir un pareil projet & plus dificile encore de l'éxécuter. Nous avons eû affûrément des Homes de tête, & nous en avons encore, qui, contens de servir la République, & mettant lour ambition dans sa gloire, & leur bonheur dans sa prospérité, ont cherché à l'élever & non à la détruire, à la défendre, & non à la subjuguer. Seroit-ce peut être quelque Sujet, qui formeroit cette entreprise audacieuse? Où seroit le Chef? Quels seroient les moiens? D'où viendroient les secours? Coment pouvoir former un Plan, se concerter & sur tout gagner des Peuples, parmi lesquels, il n'y a point de méconten-tement? Tous les Sujets raisonables sentent qu'il y auroit tout à risquer pour eux dans une Révolution, & rien du tout à gagner. La sagesse & la douceur, conues, du Gouvernement, sous lequel nous vivons, n'a que faire de mon Panégirique; mais je me

satisfais, en reconoissant que de tous ceux dont l'ai quelque idée, il n'en est point, dont la dépendance soit plus douce pour tout Home fage. Posselleurs tranquiles de nos Biens, Mattres de nos persones, qui nous demande compte de nos Revenus ou de nos Pas, &. combien parmi nous, qui ne conoîtroient point leurs Supérieurs, s'ils n'avoient eu ocasion d'en recevoir quelques bienfaits? Par quelle fureur ou quel fanatisme irions nous élever un Tiran, afin qu'il épuisa enfuite nôtre substance, pour soûtenir son ambition & nourrir fon luxe? Quand je parle du contentement des Peuples, on voit sans peine que j'excepte ces Gens, qui gâtés par la présomption & séduits par l'ambition, voudroient n'avoir point de Maître, toûjours prêts à se plaindre de ceux qu'ils ont ; Se croians dignes d'un rang, qu'ils n'ocupent pas, ils l'envient à ceux qui y sont placés; & dans les accès de leur mauvaise humeur, il n'est point de prétensions orgueilleuses qu'ils ne forment; il n'est point de griefs qu'ils n'imaginent; il n'est point de Persones assés respectables, pour échaper à leur maligne critique.

Ce Dictateur, dont on nous menace, doit, ajoute-t-on, nous délivrer, ou le Païs de Vaud, de la Tirannie des Baillifs. J'ai dis Nous, car je suis de ce Païs de Vaud, né Ci-

toïen tout à la fois de la Ville d'Yverdin. come de celle d'Orbe, & j'ose dire, sans crainte d'etre démenti, que nous n'atendons point de Libérateur; aussi n'en avons nous pas besoin. Il n'y a que bien peu d'années que ce même Pais, que l'on supose sous la Tirannie, dona cependant des marques publiques & non équivoques de son atachement au Gouvernement, lors qu'un Fanatique, rempli de je ne sai qu'elles pensées & de quels projets, voulut s'armer sous le prétexte du bien public: Lors encore, il n'y a que trois ans qu'un petit nombre de Mécontens avoient tramé, dans la Capitale, un Complot, toutes les Villes & tous les Corps du Païs de Vaud ne s'empressérent ils pas d'écrire à leur Souverain, pour lui doncr des assurances de leur fidélité; & ne vit on pas nombre de Persones de considération du même Pais de Vaud, arriver ici, pour se consondre parmi les Soldats de la Bourgeoisie? Si les Baillifs sont des Tirans, ils le sont ou parce que leur Autorité n'est pas légitime, ou parce qu'ils en abusent, pour véxer les Sujets: Il seroit aussi absurde de dire le prémier, qu'injuste d'avancer le second. Nous ne somes pas, il est vrai, gouvernés par des Anges, & il seroit fort extraordinaire, si, entre près de quatre cents Baillifs que nous avons eû jusques ici depuis la Conquete, il n'y en avoit

eû aucun, qui eut doné quelque ocasion de plainte. Mais qui ignore qu'il est permis au moindre Sujet de porter ses griefs à son Souverain? L'accès lui en est toûjours ouvers & toujours facile. Come le plus petit d'entre nous, les Baillifs sont soumis aux Loix; &, come nous, ils font comptables de leur conduite à des Supérieurs comuns. S'ils abufent de leur pouvoir, c'est foiblesse, c'est lâcheté à nous de ne pas porter nos plaintes à un Souverain, toûjours disposé à défendre l'inocence oprimée, & à rendre à châcun ce qui lui apartient. Que d'éxemples ne pourrions-nous pas fournir, tirés des tems passés, come du temps présent, de Remontrances, qui ont été reçues; de Plaintes, qui ont été écoutées; de Torts, qui ont été redressés? Na-t-on pas vû des Baillifs éxaminés, jugés & condannés; que dis-je? dégradés même & punis, pour des sujets, qui, par tout ailleurs, n'auroient pas parû fort graves? Enfin le Païs de Vaud, avant la cession 1594; n'avoit il point de Maitres, & s'il en avoit; étoient ils sans défauts? La Savoie, dont l'Etat de Berne, rendit alors une partie; cette partie, qui est au de là du Lac Léman, est-elle plus riche, plus libre & plus heureureuse, pour n'être pas restée sous la même Dominatoin que nous ?

Por

Portons plus loin nôtre éxamen. On supose que les six Familles regnantes ont besoin d'être humiliées, l'Auteur croit-il donc qu'elles aïent usurpé quelque Autorité, qui ne leur apartenoit pas? Pour toute prérogative, elles jouissent de temps immémorial, d'une préséance entre égaux dans le Petit-Conseil; préseance qui leur a été acordée sans répugnance, qu'on leur laisse sans envie, & qu'elles conservent sans orgueil: Il y a mème actuellement une de ces six Familles, qui n'a point de part au Gouvernement, & quatre, qui ne sont point dans le Petit-Conseil.

Une autre Opération du Dictateur prophètiquement annoncé, sera d'associer aux prémiers Emplois, ce qu'on apelle à Berne, dit il, les Petits Bourgeois. Je dois d'abord faire observer que cette dénomination odicuse de Petits, Bourgeois n'est admise ici entre les Citoïens par aucune Persone raisonable. Quelquefois seulement, on a désigné par là les Habitants perpétuels, c'est à dire ceux à qui on a acordé, par graces, en divers tems, le droit d'habitation, & tous les privilèges des Citoïens, excepté celui de prétendre aux Emplois de la Magistrature. On a doné ce droit a quelques Familles d'entre les Sujets. & à quelques autres du nombre des François-Réfugiés. Est ce donc que le Restaurateur promis exclura des prémiers Em-

plois les vrais Citoïens, pour y apeller ceux qui ne le sont pas? Est-ce que l'Auteur des Pensées, auroit entendu, peut-être par Petit Bourgeois, ceux qui éxercent dans la ville les Arts & Métiers, & les proches Parents, qui leur aparticnnent? Mais, qu'il l'aprenne, s'il l'ignore, ces Persones-là ne sont nullement exclues de la Magistrature: Il y en a actuellement dans l'Etat, qui y sont considerés, come elles le méritent; on apelle dans toutes les Promotions de ces Familles là, & on n'abandonera point, dans celle qui aura lieu bientôt, une Règle si sage. Il y a actuellement près de quatre vingt Familles dans l'Etat; ce qui fait plus du quart des Familles de toute la Bourgeoisse. Il est d'ailleurs, hors même de la Magistrature, un grand nombre d'Ofices ou d'Emplois, plus ou moins lucratifs', que l'on a l'atention de diftribuer entre ceux qui ne sont pas dans l'Etat : Et qui conoit le détail de ce qui se passe ici, est obligé de convenir que les avantages y sont partagés entre ceux qui y ont droit, mieux & plus équitablement que dans quelou'autre République que j'aie conû.

Ici, come par tout ailleurs, un Magistrat avance par présérence ses Enfans, ses Gendres ou ses Neveux: La Nature come la Religion nous en sont un devoir. Mais entendon parler ici de ces Ligues, de ces Assossimations entre un nombre déterminé de Familles, pour exclure les autres, & introduire l'Oligarchie?

Le dernier éfort du généreux Chef, dans la persone duquel on réunit toute la Puissance Souveraine, sera dit-on, de piller cet immense Trésor, fruit de la parsimonie de plusieurs Siécles. L'Etat, je l'avoue, est riche, eû égard à ses Revenus, comparés avec ses dépenses, mais d'où viendroit, je le demande, l'immensité de son Trésor; puis qu'il n'est comencé que depuis l'an 1680? S'il y a eû de la parsimonie elle ne dure pas du moins de-puis plusieurs siécles. Il est vrai que, par la sage economic des Finances, & non par la parsimonie des Magistrats, on est parvenu à augmenter les Fonds & les Revenus de l'Etat. Dans cette République, point de distraction, point de déprédation, point de partages fecrets; les Comptes, que l'on rend font déposés à la Chancellerie, exposés en public, & éxaminés scrupuleusement. Ici point de Chambre Souveraine, dont les Membres en petit nombre, puissent disposer dans leur département de quelques uns des Deniers de l'État, sans en rendre de compte articulé. Mais ici encore la Munificense a toujours marché d'un pas égal avec l'Opulence; & on

a vû constamment proportioner la dépense à l'augmentation des Revenus. Par tout, par exemple, on a travaillé & on travaille encore à faire des grandsChemins, des Ponts, des Chaussées qui ne le céderont en rien à ce que l'on admire ailleurs en ce genre. Eglises rebaties ou réparées, Maisons Pastorales relevées, nouveaux Pasteurs & nouveaux Régens d'Ecole établis, où il en étoit besoin, nouvelles Chaires de Professeur érigées, Pensions des Ecclésiastiques augmentées; Voilà les dépenses du siécle, qui ne suposent, on l'avouera, dans ceux qui les font, aucun penchant à la parsimonie. LL. E.E. ont même ofert dans le Pais-de-Vaud des Capitaux au demi-intèrêt à toutes les Villes & à toutes les Comunautés, pour que la Rente en fut annuellement apliquée à bonifier les Pensions de leurs Pasteurs. Quelques unes ont été assés sages pour l'accepter, d'autres ont assés mal calculé pour le refuser. Afin d'exciter l'industrie des Particuliers, on a souvent avancé sans intèrêt des Somes considérables, en faveur d'Etablissemens qu'on envisageoit come utiles au Public. Il n'y a que deux années, qu'on étoit menacé d'une disette de Grains, le Souverain en fit aussi tôt venir du dehors une trés grande quantité, qu'il fit vendre, en y perdant au moins le quart. Peu de tems après le Peuple de la Campagne fut ataqué en divers lieux d'une Maladie épidémique; on envoie bientôt partout au fraix de l'Etat, des Médecins, des Chirurgiens & des Remèdes. Oue de Pensions encore établies, pour le soulagement des Pauvres du Pais, des Réfugiés de France ou des Vallées de Piémont! Il en est aussi quelques unes pour les Réformés de Hongrie. Que d'Aumônes journaliéres ne se distribuent pas en Sénat & dans les diférentes Chambres! Que de Collecteurs, qui, avec des Patentes de leurs Souverains, viennent de tous les endroits de l'Allemagne téformée, des Licux souvent les plus éloignés, folliciter sous diférens prétextes, & toûjours avec succés, la Charité conue, & par cela meme souvent implorée, de nôtre généreux Souverain! Il semble que tant de distributions auroient dû épuiser un Trésor, qui n'est rien moins qu'immense, ou lasser des Magistrats, qui n'auroient même point eu de disposition à la parsimonie. Nous avons encore dans la Capitale plusieurs Edifices, qui seront des Monumens durables de la pieté & de la charité de cet Etat; une Eglise, dont l'élégance atire l'atention de tous les Etrangers; un grand Hôpital, destiné à recevoir les Passans de toutes les Nations & de toutes les Religions; une Infirmerie, pour les Malades du Pais & pour les Etrangers: de grands Magasins de Bleds & de Sels, pour les besoins publics; & plusieurs autres Edifices considérables. On en projette encore bien d'autres, non moins utiles, dont les Plans sont sur le tapis, & qui s'éxécuteront successivement, & peu à peu. Après tant de dépenses, dont je pourrois encore grossir le Catalogue, doit-on chercher ici un immense Trésor, & peut-on avec équité acufer les Magistrats de parsimonie?

. M. de la Baumelle, après avoir suposé sans raison, du mécontentement dans l'ame des Sujets, voudroit, ce semble, jetter par des chimères, de la défiance dans celle des Alliés. Les forces, dit-il, du Canton de Berne réunies sous un Chef habile, peuvent tenir tête à tous les autres Cantons. Tous les autres Cantons sont donc interesses à faire rentrer cette République dans sa Constitution primitive, come la plus propre à les garantir des entreprises de l'ambition. Jamais on ne pût moins acuser, ni moins soupçoner un Etat d'ambition; Il falut bien que la République naissante s'arma pour sa défense, pour la conservation de ses aquisitions, & pour la sureté de ses Citoiens. Mais depuis qu'elle a été formée & afermie, quand a-t-elle montré cet Esprit de Conquête, stredoutable à ses Alliés? si dangereux pour ses Voisins? Quand a-t-elle cherché à s'agrandir par des Usurpations ou par des Voies

illégitimes? Combien n'a-t-elle pas négligé d'ocasions de reculer les bornes de ses Frontiéres? Ne là-t-on pas vû rendre des Païs, qu'elle avoit aquis par les Armes & qu'elle pouvoit conserver? Que n'a point fait cet Etat, en diverses rencontres, ponr prévenir des Dissentions intestines? Heureuse la Suisse, si le succès eût toûjours répondu aux éforts sincères & aux intentions droites de ce Canton! Enfin pourquoi la Suisse auroit elle à craindre quelque chose de ce Canton, à: raison de son Gouvernement, puisqu'il est essentiellement & dans le fond le même qu'il étoit lorsqu'il est entré dans la Confédération? Pourquoi prendroit on ombrage, ou quelque défiance d'une chose qui n'en causoit point autrefois, & qui est la même depuis plusieurs sécles? Concluons donc que la Suisse n'a pas plus à craindre de Berne, que Berne n'a à craindre de son Aristocratie.

J'espère, Monsieur, que la vérité de ces saits & de ces Késléxions vous engagera à inserer cette Letttre dans vôtre prémier Journal.

J'ai l'honeur d'être avec une considération distinguée,

#### Monsieur,

BERNE le 20me. Décemb. 1752. Vôtre trés humble Strés obéissant Serviteur. BERTRAND Pasteur. 8 Journal Helvétique

R. Formey, aïant reçû la Lettre que l'on vient de lire, s'est empressé d'y répondre. On ne sera pas fâché de voir de quelle manière, ce-Savant judicieux maniseste ses sentimens sur l'Ouvrage dont il s'agit.

Monsieur & trés honoré Frére.

J'Ai reçû, avec beaucoup de reconoissance, la Lettre que vous m'avés fait l'honeur de m'écrire, au sujet du Passage de Mr. de la Baumelle, qui a été inséré dans un des Extraits de la Nouvelle Bibl. German. J'avois permis que ce Morceau parût, dans la ferme persuasion, où j'étois, qu'il se trouveroit quelqu'un qui redresseroit un Auteur qui s'égare si étrangement: Et si je ne l'ai pas fait moi même, c'est parce que les lumières nécessaires à cet égard me manquoient. Je suis ravi qu'elles me viennent, ces lumiéres, de la part d'un Ami, & d'un Confrére, & je vais, Monsieur, faire paroitre vôtre Lettre dans la Partie prochaine de la Bibl. Germanique, en y joignant même un Avertissement, qui fasse conoitre la droiture de mes intentions, sur cet Article. Je ne saurois croirc, qu'il puisse naitre aucune impression désayantageuse sur mon compte, d'une chose à laquelle je n'ai aucune part: Mais si cela étoit, j'ai recours, Mon cher Monsieur,

à vôtre amitié, pour la dissiper, étant pret, come je le suis, à doner, dans toutes les ocasions, des temoignages de mon prosond respect pour LL. EE. de BERNE &c.

BERLINIe 6me Signé FORMEY, Janv. 1750. Secret. perpetuel.

# 

### REFLEXIONS

Sur les Quérelles des SAVANS.
Bella gernut Docti nullos paritura triumphos.

🏿 🏋 démèlé entre deux Savans fait du bruit depuis quelque tems dans la République des Lettres. Voici en peu de mots le sujet de ce Procès Litéraire. Mr. De Maupertuis, célèbre Mathématicien, fort conu par son Voiage Astronomique au Cercle Polaire \*, avoit publié un Traité de Cosmologie. N'étant pas content des preuves ordinaires qu'on done de l'Existence de Dieu, il en a fourni une nouvelle, tirée d'une Loi de Phisique, qu'il croit avoir découverte le prémier, & qu'il apelle la Loi de l'Epargne. Il prouve, que tout mouvement, dans la Nature, se fait par la moindre quantité d'action, ce qui revient à peu près à ceci, que l'Auteur de la Nature prend toûjours le plus court chemin & emploïe les moïens les plus simples. Plu-7 11 est Président de l'Académie Roiale de Berlin.

Plusieurs Savans ne se sont pas acomodés de cette nouvelle Démonstration. Ils prétendent qu'elle n'est pas préférable à celle qu'on tire des diférentes beautés, des diférentes fins qu'on observe par tout dans la Nature.

Ce Principe a été contesté sur tout par Mr. König, Professeur en Droit Naturel à La Haïe, & qui étoit Membre de la même Académie. Ce Savant a ataqué cette Théorie de la moindre quantité d'Action. Il fait voir que cette Loi n'est pas universelle. Mais ce qui a le plus blessé Mr. de Maupertuis, c'est que Mr. Konig a publié, dans les Journaux de Leipsic, un Fragment de Lettre de Mr. Leibnitz, dont il a eu une Copie, qui semble contenir la Théorie de Mr. de Maupertuis. Le Président de l'Académie se plaint qu'en publiant cette Lettre, on a voulu lui enlever la gloire de sa découverte. Il veut faire regarder cette Lettre come suspecte, & il fait somer Mr. König d'en produire l'Original. Le Professeur de La Haïe répond, que celui qui la lui a comuniquée n'est plus, & que ce qu'on éxige de lui n'est pas en son pouvoir. Sur cela l'Académie prononce, que cette Lettre est suposée, & qu'elle a été forgée pour faire tort à son Président.

Mr. König publie là dessus un Factum qu'il intitule Apel au Public. Quand on l'a lû,

pour peu qu'on soit d'une humeur pacisque, on auroit souhaité que l'Académie Roïale se sur abstence de prononcer une Sentence dans les formes, & qu'elle eût laissé juger ce Procès au Public qui semble être le Juge né de ces sortes de Disputes. Mais ce que tous les Honêtes Gens souhaitent sur tout, quand il s'élève des Contestations Litéraires entre des Savans, c'est qu'ils exposent leurs raisons avec beaucoup de modération, & qu'il ne leur échape rien dans leurs Ecrits qui sente l'aigreur ou l'amertume.

L'Abé D'Artigni, dans le Tome II. de ses Mémoires Historiques & Critiques, a doné un long Article sur ces Querelles des Gens de Lettres. Il y a mis pour titre La Chronique

scandaleuse des Savans.

Par le rétablissement des Sciences & des Arts, dit-il, on a vû disparoitre la barbarie, l'ignorance, le mauvais goût. Mais ce que les Modernes, rivaux des Anciens, ont aquis du côté de l'Esprit, ils l'ont perdu par les mauvaises qualités du Cœur. On diroit que la médisance, l'emportement & la fureur sont inséparables de la profession d'Ecrivain. L'Esprit de parti, l'amour propre & le mauvais exemple ont causé ce désordre.

Il a été porté à son comble, dans les trois derniers Siécles. C'est dans le tems de la Résormation qu'il a le plus deshonoré la République des Lettres. Après cela ont parû les Scaligers, fort emportés contre Erasme, & contre les Auteurs les plus distingués de leur tems. La Guerre la plus échausée sût entre Joseph Scaliger, & Scioppius, l'Ecrivain le plus caustique & le plus violent de tous. Il ataqua Scaliger avec tant de sureur, qu'on prétend que cela contribua à la mort de son Adversaire.

Dans le Siécle suivant Saumaise marcha sur les traces de Scaliger. Il parût être le Successeur de ce Savant, à l'égard des talens, & de l'aigreur dans la Dispute. Dès qu'on n'étoit pas de son sentiment, on pouvoit s'assurer d'être qualisé d'ignorant, de bête, de fripon & d'être dévoré de plusieurs autres jolies Epitètes de ce genre. Il ataqua vivement le Pére Petau, qui étoit aussi d'une humeur austère & farouche,

Le Docteur Arnaud vint ensuite, qui sit beaucoup de bruit dans la République des Lettres, non seulement par son génie, mais aussi par son emportement. Mr. Claude, l'un de ses Antagonistes, disoit de lui, qu'il étoit toujours en colère, & que cela aprochoit des mouvemens convulss. Ce qu'il y a de pis, c'est que ce Docteur étoit emporté par principe. Il a essaié de prouver géométriquement, qu'il est permis d'user d'invectives dans les Ouvrages Polémiques.

Le célèbre Mr. Le Clerc, à qui la République des Lettres est si redevable, eut aussi plusieurs quèrelles sur les bras. Une avec le Pére Martianai, une autre avec le Pére Simon. Il en eût avec Kuster, avec les Perizonius, les Gronovius & tous ces Savans en US de l'Université de Leide. Mais de tous les Adversaires de ce Savant, celui qui a marqué le plus d'acharnement, c'est le Profesieur d'Utrecht Burman. L'Abé d'Artigni raporte toutes ces quèrelles, mais il a oublié une circonstance à la décharge de Mr. Le Clerc, c'est que ce Savant étoit toûjours sur la défensive, & ocupé à repousser les ataques de ses Adversaires \*.

Sur la fin du siécle passé comença la fameuse Dispute de la préférence des Anciens ou des Modernes; mais ce sut les prémières années de nôtre siècle, qu'elle sût dans toute sa force. On a vû une Guerre presque générale entre les Savans sur cette Question, Aujourd'hui que les Esprits sont à peu près calmés, on ne peut qu'ètre indigné des inimitiés basses & des divisions indécentes, dont l'Empire des Lettres sût agité dans la force de cette Dispute,

Da

On voit de judicienses Remarques de Mr. Le Clerc sur les Disputes des Gens de Letties, dans son Parrha Sinna, au comencement du Tome 11.

#### 44 Journal Helvétique

De cette Guerre, qui a fait tant de bruit, je ne raporterai ici que les hostilités particulières de Madame Dacier, & du Poete La Motte. Voici ce qu'en dit l'Abé d'Artigni.

Il se fit, en la persone de cette Dame, un contraste de la foiblesse de son Sexe, & de la férocité des Savans du Nord, dont il résultoit le grotesque du Monde le plus amufant. Rien n'est plus étonant que les éfets que le Grec produisit dans la tête de cette Femme. Toutes les fois qu'elle parloit des beaux siécles d'Aléxandre & d'Auguste, elle se pâmoit d'admiration.. Elle éclata en reproches grossiers contre La Motte; & l'eût étranglé pour l'honeur des Anciens. Le flegme de ce Philosophe prit de l'ascendant sur les emportemens de la savante: On dit à cette ocasion que La Motte avoit joué le rôle d'une Femme polic, & que Mades Dacier avoit fait le personage d'un Pédent hargneux.

A peu près dans le meme tems, Mr. Dacier, le Mari de cette Dame, eût une Dispute aussi fort échausée avec le Ministre Jean Masson, Humaniste & Antiquaire. Etant Résugié en Angleterre, il y publia une Vie d'Horace, dans laquelle il traitoit avec beaucoup de hauteur & de mépris cet Académicien, qui lui répondit sur le même ton, dans ses Nouveaux Eclaircissemens sur les Oeuveres d'Horace, qui parurent en 1708. Le

Ministre y est acusé de vanité, de plagiat, d'ignorance, de mauvaise soi. Il oposa à ces reproches une Réplique adressée à Mr. de Valincourt, où Dacier est encore traité avec plus d'aigreur & d'emportement\*.

Cet Antiquaire, qui avoit été Gouverneur des Fils du Docteur Burnet Evêque de Salisburi, essuia un jour une assez forte censure de ce Prélat, sur l'aigreur & la violence de sa Dispute avec Mr. Dacier. J'en puis parler pertinemment, en afant été témoin. En 1714.. je priai Mr. Masson de m'introduire chez cet Evèque. Après les prémiers complimens; la Conversation roula sur divers sujets, & elle tomba enfin sur le nôtre, je veux dire sur les Disputes trop vives des Gens de Lettres. Et vous, Mr. Masson, lui dit l'Evêque, êtes-vous toujours si échaufé contre ceux avec qui vous avés eu quelque démêle? Je ne vous pardonerai jamais la manière malhonête dont vous aves traité Mr. Dacier. Vous lui avés dit des injures de Crocheteur.

Un reproche si vif, prononcé avec le feu, qui acompagnoit ordinairement ce que dissoit Mr. Burnet, embarassa nôtre Home. Il parut interdit de se voir ainsi poussé, & cela d'autant plus que la Censure n'étoit que trop

fondée.

Cette Replique est insérée dans le Journal que Mr.

Masson publicit alors sous le titre d'Histoire Critique de
République des Lettres, Tom. I.

fondée. Je ne crû pas devoir tout à fait abandoner mon Conducteur ainsi mal mené. La peine qu'il avoit prise pour moi demandoit que j'éssaisse de dire quelque chose pour sa désense. La Paix d'Utrecht avoit été conclue il n'y avoit pas longtems. Cette circonstance me fournit en faveur de mon Guide une espèce d'excuse, que je tournai à peu près de cette manière.

" Milord, je prie Vôtre Grandeur de considérer que quand Mr. Masson a écrit s si vivement contre Mr. Dacier, vous étiés en Guerre avec la France. Alors chap cun ataque l'Ennemi à sa maniére, les Soldats avec l'Epée, & les Gens de Lettres avec la Plume. Il me semble que Mr. " Masson ne doit pas être pris à partie là dessus, & que ce qu'il a écrit de trop fort contre son Antagoniste, doit être rangé parmi les hostilités de l'Angleterne contre la France. Aujourd'hui que la Paix est faite, on ne verra plus entre ces Messieurs de Dispute trop échauféc. Ils discuteront amiablement & avec politesse les Points " de Litérature, qui demandent quelque " éclaircissement.

L'Evèque sourit de cette petite distinction, entre un tems de Guerre & un tems de Paix, mais elle ne lui imposa point. Il conoissoit noissoit mieux le Personage que je ne le conoissois, & il continua sa Censure,

" Ce sont de terribles Gens, que la plûpart des Savans, ajouta-il; sur la moindre
diférence d'opinions ils se déchirent impitoiablement. Il finit en rendant justice a
quelques Savans sages & moderés, qu'il avoit
conus. A cette ocasion il sit l'éloge du célèbre Spanheim, qui étoit mort à Londres, il
n'y avoit pas long-tems. Il avoit mérité
l'estime de toute l'Europe, par ses excellens
Ouvrages, mais sur tout par sa modération
avec ceux qui combatoient ses sentimens \*.

On lit, dans le Poggiana, des Réflexions qui affortissent fort bien la Censure de l'Evèque de Salisburi, que je viens de raporter. A la honte des Belles Lettres, dit cet Auteur, quoi qu'elles semblent destinées à polir l'Esprit, on ne voit point de plus grands emportemens, que dans la plûpart des Savans. On remarque souvent les Injures & les Raisons, les Humanités & la Férocité, qui font dans leurs Ouvrages un Contraste choquant & ridicule. Non seulement la Civilité la plus comune y est blessée, mais la Morale & la Religion elle même.

Ezechiel Spanheim, mort à Londres le 7. Novembre 1710. avec le caractère d'Envoié Extraordinaire du Ros de Prusse. On a de lui un Trairé De Usu & præstantia Numismatum. C'est un excellent Ouvrage qui durcta autans que les Médailles qu'il y explique,

Les Gens raisonables sont surpris, avec justice, de voir quelquesois, dans le Comerce Litéraire, la peinture des Hales & des Ports de Mer \*.

Il est bien cruel, dit encore quelqu'un fort judicieusement, il est bien honteux pour l'Esprit humain, que la Litérature soit insectée de ces haines personelles. Que gagnent les Auteurs, en se déchirant cruellement? Ils avilissent une profession qu'ils ne tient qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des Homes, devienne une source de ridicule, & que les Gens d'esprit, rendus souvent par leurs quèrelles, le jouet des sots, soient les Bousons du Public, dont ils devroient être les Maitres \*\*? Je ne nomme pas cet Auteur, parce qu'il paroit avoir oublié quelquesois lui mème ces sages Maximes dans sa conduite.

Afin qu'on ne nous acuse pas d'avoir pris à tâche de décrier les Gens de Lettres, en citant ainsi tout ce qui s'est dit de plus fort contre leurs Contestations, voions si l'on ne peut pas un peu les excuser. L'équité veut que nous ne suprimions pas ce que quelques Auteurs ont écrit pour leur désense.

Voici un tour ingénieux, qu'a pris un de leurs Défenseurs. On demande, dit il, pour-

<sup>\*</sup> Tom. 1. p. 96.

49 pourquoi les Savans sont si ardens à défendre leurs opinions? C'est que la réputation d'un Home de Lettres lui tient lieu de Terres, de Dignités & de Fonds. Il regarde avec jalousie toute oposition, qui en pourroit diminuer l'éclat; au lieu qu'un Home du Monde a d'autres biens & d'autres grandeurs à défendre, & devient par là plus tranquile fur la contradiction. Par cette raison il fant un peu excuser l'impolitesse de bien des Savans \*. Cette excuse est proprement en faveur des Gens de Lettres mal partagés des biens de la Fortune, mais elle ne seroit pas aplicable à un Savant, qui auroit une forte Penfion & la Protection de quelque Grand Prince.

Le hazard me fait tomber entre les mains un petit Ecrit, qui fera bien à mon but. C'est une Apologie du Pére Du Cerceau Jésuite, en faveur des Contestations trop vives des Savans. Elle parut dans un Mercure de France il y a 30. ou 40. ans \*\*.

Cet Apologiste, bien intensioné pour les Savans, essaie de les disculper par divers moiens. Il tâche de les excuser sur les vivacités & les impolitesses qui leur échapent dans leurs quèrelles. Il comence par convenir de bone

Bibliot. Raisonée T. XXX. p. 20. Mercure de France, Mai 1717.

bone foi, que les reproches qu'on leur fait fur cet article sont bien fondés, & que l'expérience ne prouve que trop qu'on peut être trés favant & être en mème tems trés grossier & trés impoli. Une vétille de Grammaire vient-elle à diviser deux Litérateurs, ils se mettent aux champs. Un Passage bien ou mal rétabli, dans quelque Poète, leur sufit pour se quèreller à outrance.

Mais après avoir passé condanation là dessus, il essaie de faire voir, qu'on leur done plus de tort qu'ils n'en ont. C'est ce qu'il prouve d'abord à l'égard des Savans du XVI. Siécle. S'ils ont emploié, dans leurs Disputes, des termes, qui nous paroissent fort aigres & fort choquans, c'est que telles étoient les Mœurs de ce siécle, & qu'on n'en étoit pas autant blessé que nous le somes aujourd'hui. Les règles de la bienséance n'étoient pas aussi sévères qu'elles le sont devenües depuis.

Les Protestans doivent apliquer aux Réformateurs cette excuse des Savans du XVI. siècle. L'Abé d'Artigni ne les a pas oublié dans sa Chronique scandaleuse des Savans. Luther, dit-il, étoit d'un caractère violent & fougueux, & a mis beaucoup d'emportement dans ses Ecrits. Calvin ne marquoit pas moins d'aigreur en disputant contre ses Adversaires. Mais on les ataquoit avec sureur, faut-il être surpris s'ils répondoient

avec quelque vivacité. L'équité veut qu'on fe rapelle les usages de ce tems-là. Les Réformateurs ont parlé le langage de leur siècle. Ils n'étoient pas apellés à corriger les maniéres rudes & grossières qui règnoient alors parmi les Savans, & ils avoient une tâche plus importante.

Après le renouvellement des Lettres, ce qui contribua beaucoup à rendre le stile des Savans aigre & emporté, dans leurs Disputes, c'est la lecture fréquente des Anciens. C'étoient de mauvais Modèles à cet égard. Les Romains faisoient entrer souvent des iniures grossiéres dans leurs contestations, tèmoin Cicéron, qui dans sa Harangue contre Pison, n'apostrophe jamais ce Consul, que par les noms de Bête brute, d'Animal, d'Hébêté, d'Ane, de Boureau, de Charogne jettée à la Voirie &c. Les Savans étant familiers avec l'Orateur Romain en prirent insensiblement le ton, les manières & le stile impétueux. C'est en éset ce qu'on imite le plus aisément & le plus volontiers.

Le Pére du Cerceau croit donc que la bienféance varie felon les tems & felon les lieux, & que ce qui nous choque aujourd'hui ne produisoit pas ce mauvais éfet autresois. Il est vrai qu'on pourroit lui repliquer, qu'il y a une Bienséance générale & naturelle, in-D 2 dépendante des tems & du génie des Peuples. Il semble qu'il a été & qu'il sera toûjours trés grossier & trés impoli d'apeller un Home Bète, stupide, ignorant & c. Et ces Epithetes que les Savans se sont prodiguées si libéralement ne furent jamais conformes à la Raison. Mais telle est la force de la Coutume, qu'elle fait oublier ces sages principes. Ceux qu'on apelloit Cicéroniens dans le XVI. siècle, se croioient sufssamment autorisés par l'usage & par l'exemple des Anciens, à dire des injures à leurs Adversaires, & pourvâ qu'elles sufssent en beau Latin, & tirées des bons Auteurs, ils ne s'en faisoient aucun scrupule.

L'Apologiste des Savans emploie un autre moien, pour excuser leurs vivacités dans la Dispute. Ce n'est pas à eux seuls, dit-il, qu'il faut imputer les duretés qui leur échapent; c'est au Public dont il faut gagner la bienveuillance & auprès duquel on ne peut pas réussir, si l'on ne nourrit pas sa malignité. Mais quelque mâlin qu'on le supose, ce Public, des Ecrits pleins d'injures sont ils bien propres à le satisfaire?

Un Anonime, qui publia il y a quelques années des Paradoxes Litéraires au sujet d'Inés de Castro de La Motte, décrit fort joliment le goût des François pour les Disputes un peu vives des Auteurs. Le Public est charmé, dit-il, de voir les Auteurs écrire avec un peu

de malice les uns contre les autres. Rien ne le réjouit d'avantage, que ces sortes de Disputes. L'Home aime naturellement le spectacle des Combats. Ceux des Gladiateurs ont fait autresois les brutales délices de la Grèce & de l'Italie. Tout le monde sait qu'il est encore aujourd'hui le plus agréable divertissement des Espagnols & des Portugais. Pour nous, nous abhorrons ces plaisirs sanglans. En récompense, nous somes ravis de voir des Gens d'esprit, d'habiles Ecrivains se batre avec seu & avec adresse, se bien ataquer & se bien désendre, manier sinemement l'ironie, & se lancer mille traits ingénieux.

Le Public, pour lequel on doit avoir des égards, c'est celui qui est composé de gens de bon goût, qui sont choqués d'entendre deux Auteurs se dire des injures, mais qui se plaisent à une Critique sine & enjouée, assaisonée de traits badins & délicats. Ces sortes d'ataques ingénieuses ne sont pas incompatibles avec les Règles de la Politesse ! C'est ainsi que le Marquis de Sévigné se défendit dans la Dispute qu'il eût avec le Savant Dacier, sur un Passage d'Horace. L'un n'emploia contre son Adversaire, que les Armes des Pédans, avec de mauvaises raisons, ce qui le sit mépriser du Public. L'autre, au contraire, emporta tous les sufrages,

par

34 Journal Helvétique

par l'enjouement de sa Plume, & par la 6nesse de ses ironies.

Il est vrai, qu'il y a une autre partie du Public, Gens de mauvais goût, & dont le Cœur est plus mâlin, qui jugent un peu autrement. Quand deux Savans sont aux prises, ceux-ci se plaisent à leur entendre dire des injures, & voici la raison qu'on en done. Nous aimons à voir rebaisser ceux qui ont quelque supériorité sur nous. Un Savant. par ses lumiéres, devient un Objet de jalousie. Nous somes ravis de pouvoir regagner fur eux, dans les défauts qu'ils se reprochent tour à tour, ce qu'ils ont de plus que nous du côté de l'Esprit. Quand les Savans se quèrellent entr'eux, ils donent donc une scène réjouissante à cette partie du Public, que je viens de décrire. Mais ils auroient grand tort de chercher à le divertir ainsi à leurs dépens, & à satisfaire la malignité du Cœur humain. C'est ce qui fait voir la foiblesse de cette seconde excuse, qu'a emploiée le Pére du Cerceau.

Il en convient à la fin, & voici coment il conclut son Apologie. La Dispute, dit-il, fait beaucoup de tort aux Savans, Mais on ne fait pas tant de réflexions. Chacun d'eux ne songe qu'à décréditer son Antagoniste dans l'Esprit du Public, sans songer qu'il lui done lieu par là de lui rendre la pareille &

Janvier I 753.

25

que le Public qui fait là le personage du Gripe-Minaut de la Fable de La Fontaine, tire son profit des deux côtés, & se moque de l'un & de l'autre.

Les Gens de Lettres font dont inexcusables, lors que, dans leurs Ecrits contentieux, ils en viennent jusqu'aux invectives. On ne peut que blamer leur emportement, & reconoitre qu'ils se dégradent par là dans l'Esprit des honètes Gens. On est en droit de leur faire de viss reproches sur leur peu de modération. Mais il ne convient pas à toutes sortes de persones de les ataquer là dessus. Un Oficier, Home de naissance, entreprit un jour un Savant sur ces Disputes, où il entre trop d'aigreur, où l'on se dit réciproquément des injures, & cela quelquesois sur de simples vétilles de Grammaire. Voici coment il essaia de repousser cette ataque.

"Nos Savans ont tort, dit-il, & je fuis
"le prémier a les condaner. Ils se sont laidé
"imposer par l'exemple des Anciens, qui
"dans leurs Disputes, se dissoient souvent
"des injures grossières. Mais ce qui vous
"choque si fort chez eux, n'est pas plus
"furprenant qu'un Fait, que nous avons
"continuellement devant les yeux, & dont
"les Anciens ne nous ont point laissé d'e"xemple. Deux Gentilshomes, ou deux
"Mi-

Militaires se piquent dans une Compagnie.
C'est une bagatelle, un rien. Cependant
selon les Loix du beau Monde, il faut qu'ils
aillent se couper la gorge pour réparer l'injure prétendue. Comparés cette Coutume
bizare, gotique & de plus contraire à
tous les principes de la Religion, avec
les jolis-termes dont les Savans régalent
leurs Adversaires, ne conviendrés-vous
pas que ceux-ci sont encore moins hétéroclites, quoi que toûjours trés ridicules,
% trés dignes de censure?

Malgré cette rétorsion ingénieuse, on peut encore, à certains égards, proposer aux Gens de Lettres le modèle des Gens de Guerre. Le Poggiana que j'ai déja cité, me fournit encore de quoi justifier ce que j'avance ici. Quand deux Armées ennemies se sont batues, dit cet Auteur, on ne voit entr'elles que politesse & générosité réciproques, qu'ofices mutuels. On rend justice à l'Ennemi, on n'insulte point à celui qui a eu du dessous, & on ne triomphe point d'une foiblesse, come quelques Savans triomphent d'une faute, qu'ils croient avoir trouvé dans un Livre, come s'ils avoient gagné une Bataille, ou fait une grande Conquête.

Les Mœurs des Militaires se sont adoucies

Les Mœurs des Militaires se sont adoucies depuis quelque tems, & elles étoient bien diférentes autresois, Il saut espérer, que le

même changement arrivera dans les Gens de Lettres. On s'aperçoit déja qu'ils ont beaucoup gagné. Il étoit autrefois à la mode parmi les Savans de toute profession, Théologiens, Jurisconsultes, Médecins, de meler beaucoup delvivacités & même d'injures dans leurs Contestations Litéraires. On épuisoit toutes les expressions dures & mortifiantes que fournissoit la Langue dans laquelle on écrivoit, après quoi on empruntoit des autres Langues les secours qu'on en pouvoit tirer en ce genre. La Politesse qui règne aujourd'hui plus que jamais dans le monde, s'est insinuée peu à peu dans les Cabinets des Gens de Lettres, & a mis une juste réforme dans leurs Ecrits.

Heureux le Savant, à qui le Cabinet n'ôte rien de la gaïeté de l'humeur, ni de la politesse des maniéres! En s'apliquant à la recherche des Vérités, même les plus utiles, il saut s'apliquer aussi éficacément, à conserver cet avantage. Sans cela on perd plus du côté du comerce, que l'on ne gagne du côté des conoissances. Que la Science soit humaine, au lieu d'ètre sauvage, que l'Erudition soît dégagée de la rudesse & de l'orgueil, elles feront les délices de la Societé. Parer & adoucir les Sciences, voila le grand art du Savant.

#### **म्ह**ं} ( 58 ) हिं<del>श्र</del>ेम

## **~~}**\$©\$©\$@\$@\$@\$\$

EXTRAIT de l'APEL AU PUBLIC du Jugement de l'Académie Roiale des Sciences de Berlin, par Mr. Konig, & de quelques Lettres Apologétiques de ce Jugement, servant de Réponse à cet Apel.

A Dispute Litéraire, entre Mr. DE MAUPERTUIS, Président de l'Académie Rosale des Sciences de Berlin, & Mr. KONIG, Professeur en Philosophie & en Droit Naturel, Conseiller & Bibliothècaire du Sérénissime Prince Stadhouder des Provinces Unies, dont on a parlé dans le Journal de Septembre dernier\*, s'est animée au point, qu'elle a ensanté plusieurs Brochures trés vives, dans lesquelles les bienséances ont été peu mènagées.

Après le Jugement de l'Académie de Berlin, que nous avons raporté \*\*, Mr. König, fit imprimer un 8vo. de 190. pag. intitulé, APEL au Public du Jugement de l'Académie Roiale de Berlin, sur un Fragment de Lettre de Mr. de Leibnitz, cité par Mr. KÖNIG, A Leide de l'Impr. d'Elie Luzac Fils, MDCCLII. Cet Ouvrage divisé en IV. Parties renserme

I. Un Exposé de l'Origine de la Controverse. II. Des Remarques Litérales sur le Fragment

11. Des Remarques Literales jur le Fragment de

de la Lettre de Mr. de Leibnitz, dont Mr. De Maupertuis contesse l'autenticité.

III. Un Examen des Droits de l'Académie & de la Conduite de ses Membres, par raport au Jugement.

IV. La Correspondance que la publication du Fragment a ocasioné, entre Mrs. De Maupertuis & Formey, d'une part, & Mr. Konig, de l'autre.

Cet Ouvrage est fort bien écrit; mais on y remarque un Esprit d'aigreur, qui se déchaine sans ménagement contre Mrs. De Maupertuis & Euler, & contre les Membres de l'Académie, qui ont rendu le Jugement.

I. On expose d'abord, que Mr. De Maupertuis publia sa Nouvelle Théorie sur la
moindre quantité d'Action, qu'il prétend que
la Nature observe toujours, dans tout état
d'équilibre, aussi bien que dans la distribution
des mouvemens: On insinue ensuite, que
regardant ce Principe come une des plus
heureuses Découvertes de la Philosophie moderne, & tout glorieux de l'avoir apercû le
prémier, il l'anonça au Monde Savant,
come une Loi si séconde en conséquences
avantageuses, qu'il crût en pouvoir déduire
une nouvelle Théologie Naturelle, & une
Cosmologie supérieure à celle des plus célèbres Philosophes modernes.

Mais, suivant Mr. Konig, lui & bien des

Gens n'en portérent pas un jugement si favorable: Après avoir lû & éxaminé, en Géomètre, le Mémoire imprimé dans le II. Vol. de l'Hist. de l'Acad. de Berlin, le nouveau Sistème trompa son atente. Il crût y apercevoir des Parodoxes & des Propositions fausses. Ce qui l'engagea décrire un Mémoire, en Langue Latine, pour prouver que la nouvelle Théorie étoit insoutenable, que le Principe de la moindre Action n'étoit ni général, ni apliquable ou repos forcé ou à l'équilibre &c. Il s'atachoit ensuite à déveloper le vrai Principe du mouvement & des forces, dont Mr. de Maupertuis, dit-il, n'avoit aperçû, ni les avantages, ni l'étendüe. Mr. Konig prétend que son Mémoire étoit écrit avec beaucoup de ménagement, & qu'il n'y avoit rien qui pût blesser l'Auteur le plus sensible. Il l'envoïa à Leipsig, pour être inferé dans les Acta Eruditorum : & en écrivant à Mr. de Maupertuis, pour le remercier de l'honeur qu'il venoit de lui procurer, en le faisant agrèger dans l'Acad. de Berlin, il lui parloit de ce Mémoire. Mais come il lui revenoit, de tout côté, que ce Savant étoit fort amoureux de sa Découverte, il redemanda sa Critique à Leipsig. Il y avoit environ une Année, qu'il l'avoit retirée, lors qu'obligé de faire un Voiage à Pirmont, il se détermina à aller dès là à Berlin. Il y arriva

en Septembre 1750. & vit M. de Maupertuis, qui lui demanda pourquoi son Ecrit n'avoit pas parû. Mr. Konig lui dit ingénument le motif qui le lui avoit fait suprimer. On lui répond par un Compliment; on entre en Conversation; mais Mr. Konig s'apercevant que ses Objections indisposoient, il ofrit de suprimer pour toûjours son Mémoire, si ce facrifice pouvoit obliger Mr. de Maupertuis. Celui-ci le refusa. Le prémier lui envoia ensuite son Manuscrit, en lui ofrant d'en retrancher ce qui lui déplairoit, ou de le suprimer tout à fait, s'il l'aimoit mieux. Dès le lendemain Mr. de Maupertuis renvoïa les Cahiers à Mr. Konig, avec un Billet conçû en ces termes:

Je hais encore plus les Disputes que vons, Mon cher Monsieur; je ne saurois actuellement doner le tems qui seroit nécessaire pour lire un Ecrit prosond, que les ratures & les renvois rendent encore plus discile. Mais je ne trouverai jamais mauvais qu'on soit d'un sentiment diférent du mien, ni qu'on le dise, ni qu'on l'imprime; & cela est bien éloigné de pouvoir rien changer à l'atachement que j'ai pour vous.

Mr. Konig renvoia peu après son Msc. à Leipsig, & il sût imprimé dans les Nova Acta Eruditorum du Mois de Mars 1751.

Mr. de Maupertuis asant vû cette Dissertation imprimée, écrivit le 28. Mai à Mr.

Konig, qu'il l'avoit lue, & y avoit trouvé plusieurs beaux Problèmes: Il ajoutoit : Vous me rendés justice de croire, que je ne serai jamais faché, qu'on soit d'un sentiment diférent du mien, ni qu'on le dise avec la Liberté philosophique. Je ne cherche que la Vérité: J'aimerois mieux la trouver moi même, que de la voir trouvée par un autre; mais j'aime mieux la voir trouvée par un autre, que si elle ne l'étoit point du tout. Come je ne doute pas que vous ne soiés dans les mêmes dispositions, j'espére que vous ne trouverés pas mauvais, que je fasse à vôtre Dissertation, la réponse que cet amour de la Vérité me suggérera. Je ne conoissois point cette Lettre de Mr. de Leibnitz, dont vous raportés un Fragment. Je ne l'ai vüe nulle part parmi ses Lettres imprimées. . . . Je vous prie de me dire dans quelle Année elle a été écrite, િ où elle se trouve. . . . .

La Réponse de M. Konig, datée du 28. Juin 1751. portoit, qu'il ne possèdoit pas l'Original de la Lettre de M. de Leibnitz, mais qu'il en avoit une Copie, laquelle il tenoit de seu Mr. Henzy, qui la lui avoit envoiée avec d'autres. Il lui sit parvenir en même tems une Copie entiére de la Lettre, dont le Fragment avoit atiré son atention.

C'est cette Lettre atribuée à Mr. de Leibnitz, dont l'Original ne se trouve point, quelques perquisitions que l'on ait saites; qui a été la vraie Pome de Discorde entre ces deux Savans. Le Principe de la moindre Action n'a plus fait l'Objet de la Contestation. M. de Maupertuis a constamment demandé la production de la Lettre originale de M. de Leibnitz, d'où l'on pouvoit induire, que ce Savant avoit eû une pleine conoissance de ce Principe, & le désaut de réprésentation de cette Lettre originale, de la part de Mr. Konig, l'aïant fait suspecter, il en est résulté cette Décision de l'Académie de Berlin, qui fait le sujet de l'Apel.

M. König se plaint, que l'Académie, sans entrer dais la discussion du Sujet, a éxalté M. de Maupertuis, & lui a élevé des trophées, aux dépens des plus grands Génies, qui se font signalés par leurs découvertes dans l'étude des Loix de la Nature. Il paroit piqué de ce que le Président de l'Académie de Berlin n'a pas voulu entrer en lice avec lui, & que parlant, dans la nouvelle Edition de ses Oeuvres, des Objections qu'il lui avoit faites, déclare, que son intention n'est pas d'y répondre ; que les Géomètres & les Philosophes jugeront de leur valeur. Cependant dit M. Konig, ces Objections si méprisées ne sont pas des Doutes de Métaphisique, ce sont des Démonstrations mathématiques en forme, des Démonstrations fondées sur la pure Géométrie, sur des Principes de Dinamique reçus de sous les Géomètres, sans en excepter Mr. de Manpertuis. Il veut que ce Savant ait fait reclamer une grande & sublime Découverte, par
une Compagnie respectable, pour persuader
aisément au Public, que la Découverte prétendüe étoit réelle, & qu'il emporteroit le
fond de la Cause, par un tour d'adresse dans
les formalités. Il se récrie entr'autres sur le
Jugement de l'Académie à l'égard du Fragment, & il dit, qu'il est obligé, pour sa propre désense, d'exposer aux yeux de toute la
Terre des procédés, dont il n'y a peut être aucun éxemple, & des Erreurs couronées par un
Corps illustre, come de trés importantes Verités.

II. Le second Article, qui renserme des Remarques Litérales sur le Fragment de la Lettre de Mr. de Leibnitz, débute par ce Morceau contenu à la fin de la Dissertation de M. Konig inserée dans les Acta Eruditorum, & amené come suit: Je n'ajoute qu'un mot, en finissant, c'est Mr. Konig, qui parle; c'est qu'il semble, que Mr. de Leibnitz ait eu une Théorie de l'Action beaucoup plus étendie peut être, qu'on ne le soupçoneroit à l'heure qu'il est; car il y a une Lettre de lui écrite à Mr. Herman, où il parle ainsi: "L'Action n'est point ce que yous pensés; la considération du tems y entre, elle est come le produit de la Masse par le tems, ou du tems par la force vive.

" J'ai remarqué, que dans les modifications des mouvemens, elle devient ordi-" nairement un Maximum, ou un Mi-" NIMUM: On en peut déduire plusieurs Propositions de grande conséquence. Elle pourroit servir à déterminer les Courbes, que décrivent les Corps atirés à un ou plusieurs Centres. Je voulois traiter de ces n choses entr'autres dans la 2. Partie de ma Dinamique, que j'ai suprimée, le mau-, vais acueil que le préjugé a fait à la pré-

miére m'aiant dégoûté!

Voila le fameux Passage, qui a ocasioné la Contestation dont il s'agit. Il faut observer, qu'il se rencontre une diférence, entre le Fragment imprimé dans les Acta Eruditorum, tel qu'il est ci dessus transcrit, & la Copie de la Lettre entiére envoyée à Mr. de Maupertuis. Voici en quoi cette diférence consiste: Il est dit dans le Fragment imprimé: Elle est come le produit de la Masse par le tems, ou du tems par la force vive. Et dans la Copie envoiée à Berlin: Elle est come le produit de la Masse, par l'espace & la vitesse, ou du tems par la force vive. Ces mots par l'sspace Ela vitesse ne se trouvent pas au Fragment inseré dans les Acta Eruditorum. Cette omission a contribué à le faire suspecter. Mr. Konig prétend, que c'est une faute de Copiste

piste ou de Correcteur, & il emploie divers raisonemens pour le prouver: Il s'ésorce aussi de faire conoitre, que le Fragment de Mr. de Leibnitz ne s'acorde point avec la Théorie deMr. de Maupertuis, & ne peut avoir été cité pour lui ravir l'houeur de sa Découverte, ni le faire passer pour Plagiaire. Nous nous étendrions trop si nous voulions entrer dans cette discution. Nous remarquerons · seulement, que Mr. König fait sentir, qu'on lui prête en cela un dessein ridicule, puis qu'aiant renversé, dit-il, de fond en comble, tous les apuis de cet Edifice, il n'auroit pas pris à tâche des deshonorer le grand Leibnitz, en lui prêtant des sentimens absurdes, qu'il venoit de combatre. Et peu après il infinue, que ce Philosophe & quelques autres reclameront au prémier jour les deux seules choses qui soient vraies dans cette Théorie, & que la gloire de tout ce qui y est faux, en demeurera à Mr. de Maupertuis. Il lâche encore divers traits aussi vifs, contre ce célèbre Académicien. En parlant de sa découverte des Loix du choc des Corps parfaitement durs, trouvées par une Opération du Calcul des diférences fans avoir confulté la nature & les déterminantes du Sujet, il ne doute point que cette Découverte, n'eût fait rire un Philosophe tel que Leibnitz, & que ce grand Maitre n'eût renvoié à l'Ecole un

Inventeur de pareilles puérilités, pour y aprendre prémiérement les Règles d'un bon Argument.

Est-ce garder les bienséances, que d'emploier des expressions si outrées, si mordantes, contre un Adversaire qui s'est rendu si illustre dans la République des Lettres, & que les qualités du Cœur rendent d'ailleurs trés estimable? Il ne ménage pas plus les Membres de l'Académie, qui ont rendu le Jugement. Sur ce qui y est dit p. 21. & 22. il s'écrie: Quels raisonemens pour des Géomètres! Quel spectacle de voir tant d'habiles gens courir à la Lance, pour combatre un Fantôme, que l'un d'entr'eux a forgé! . . . . Hé! de grace, calmez-vous, ouvrés les yeux, lisés: Le grand Leibnitz ne vous dit pas ici ce qu'il a fait; il vous dit simplement ce qu'il entrevoit qu'on pourroit faire un jour &c.

Il conclut cet Article, en disant: Qu'on ne prête plus à un honête Home, qui a eu toutes les atentions imaginables, pour ménager la réputation de Mr. de Maupertuis, des vues qu'il n'eût jamais; des vues, que la simple infpection des paroles de M. de Leibnitz, détruit; des vues que toute sa conduite dans cette Dispute dément.

III. Cet Article roule sur l'Examen des Droits de l'Académie, & de la Conduite de Journal Helvétique

fes Membres. Mr. König s'éforce d'y prouver 1°. Que l'Académie n'avoit aucune Jurifdiction, ni aucun Droit de se porter pour Juge de ce Diférent. 2°. Que ni les Règles de Droit, ni les formalités des Tribunaux n'ont été observées dans son Jugement. 3°. Que les Membres qui l'ont doné n'étoient point au fait des Mutières, dont l'examen auroit dû précéder la décision de la Question mise devant eux. 4°. Qu'ils ont jugé, sans avoir assés consideré, la nature d'une Cause Litéraire, le degré de vraisemblance dans ce qui peut servir à détruire on à établir l'autenticité du Fragment, & ensin la frivolité de tout ce Procès, uniquement intenté par un Esprit d'aigreur & de chicane.

Il éxamine le Ier. Point, sur le sentiment des Jurisconsultes, qui disent, qu'en général les Droits d'une Comunauté, & en particulier ceux d'un Corps sur ses Membres, doivent être, ou des Droits nés avec Pinstitution même; ou des Droits aquis dérivans de quelque Convention particulière, ou d'un Consentement spécial. Il veut qu'il y ait un Droit d'égalité & de liberté qui fait la prérogative la plus essentielle de tous les Citoiens de la République des Lettres, & qui ne soufre pas qu'un ou plusieurs de ses Membres s'arrogent une Jurisdiction ou Supériotité quelconque sur les autres. C'est, selon lui, au Jugement seul du Public, qu'ils sont

foumis, c. à. d. au Jugement de la totalité de ces Persones, de tois les Païs & de tous les Tems, qui aïant cultive leur Raison, sont en état de juger, & qui font une des parties les plus respectables du Genre-Humain. L'Home de Lettres travaille pour instruire & éclairer le Public, & il se propose la Gloire pour récompense. Le Public décide sur l'utilité & la bonté des Ouvrages & sur la gloire qui en résulte. Cette gloire n'est autre chose, que la Voix unanime & invariable du Public, aplaudissant, avec conoissance de Cause, au mérite distingué & aux qualités éminentes. Le plus puissant Roi ne peut détruire ou relever une réputation, contre la Décision du Public; lui même s'y voit soumis, aussi bien qu'un Particulier. Il seroit ridicule, lors qu'il est question de l'honeur dû aux grands Talens & à la Vertu, de s'adreffer, pour se le faire ajuger par Sentence, aux Tribunaux, qui ne peuvent point la foutenir par éxécution. En un mot le Public est un Juge Souverain & indépendant, qui ne cède qu'à la force des raisons, & il n'y a d'autre manière légitime & raisonable, pour discuter, sous ses yeux, les Diférens Litéraires, que celle d'un Exposé des Raisons pour & contre. De ces Principes & des aplications qu'il en fait, il conclut, que l'Académie ne -uoq

pouvant avoir aucune Jurisdiction dans cetté Afaire, ni en vertu d'un Droit né avec son institution, ni en vertu d'un Droit aquis, ni en vertu d'aucune soumission, il est sondé à regarder les entreprises que l'on y a faites contre lui, come illégales, abusives, & ipso jure nulles: Ce qui lui done lieu d'espérer que le Public juste & équitable insirmera ce Jugement.

Sur le 2. Point, Mr. Konig discute, si dans cette Afaire l'Académie, à la suposer Juge compétent, a eû soin d'observer les Règles du Droit & les formalité essentielles à la Justice? Il prétend que non, &il apuie son sentiment par des inductions tirées de divers Passages de l'Exposition de Mr. Euler & de la Sentence de l'Académie. Ces Passages, dit-il, présentent deux Faits, & une Question de Droit 1°. Que les Ecrits de Mr. de Maupertuis renferment une sublime Découverte. 2°, Que le Fragment a été cité par Mr. Konig, pour ôter à Mr. de Maupertuis, la gloire de l'invention & la doner à Mr. de Leibnitz, & que ce Fragment montre que ce dernier auroit eû-la même Théorie que le prémier. 3°. Il fait consister la Question de Droit, à savoir à qui cette Découverte apartient, ou à Mr. de Leibnitz, ou à Mr. De Maupertuis? Son raisonement se réduit à ceci: Que l'Académie a décidé la Question de Droit, sans s'être assurée auparavant de la Vérité des Faits. Janvier 1753.

Ces Faits niés & détruits, come M. Konig le supose, la Procédure tombe, & le Jugement avec elle. A l'égard des formalités, il prétend aussi qu'elles n'ont pas été observées, en ce que l'Académie étoit intèressée dans cette Afaire. Il fait ensuite une distinction, & déclare, qu'il ne veut pas parler de l'Académic en général, mais du Président & de 22. Membres qui ont prononcé, & à qui il ne doit, à aucun titre, le sacrifice de son honeur: Rempli, dit-il, d'un profond respect & d'une juste admiration, pour les hunières de l'Académie, il est parfaitement tranquile, sur ce que penseront de sa conduite, dans cette Afaire, des Savans de tout rang, dont les conoissances transcendantes & le mérite éminent, lui faisoient regarder come une gloire digne d'envie de leur avoir été agrègé.

Le 3 me. Point regarde les Académiciens, qui ont doné leur Jugement, sans être suivant l'alègué de Mr. Konig, au sait des Matiéres. Des expressions du Jugement, il croit pouvoir en déduire, que le Public devoit envisager ces 22. Juges, come tout autant de Jurisconsultes, de Philosophes, de Géomètres du prémier Ordre. Il dit, qu'à la tête de cette Liste, on voit les Noms respectables des Curateurs & de deux Honoraires, & que des Académiciens de ce rang

E 4

font

sont dispensés, par leur Naissance & par leurs Emplois, de grossir leurs Titres de celui de Savans de profession. Il y trouve ensuite des Chimistes, des Botanistes, des Anatomistes, des Litérateurs peu versés, suivant lui, dans la conoissance du Droit & dans celle de la Géométrie & de la Dinamique. La Classe Mathématique ne lui préfente qu'un seul Juge, savoir Mr. Euler, & avec lui quelques Astronomes; mais il regarde ce Géomètre, come Partie dans la Cause, & il restreint les Astronomes à un savoir peu comun dans leur Art. Quant à Mr. Formey, il seroit à souhaiter, dit-il, que content de tenir la Plume come Sécrétaire, ce Savant si habile & si poli, se sût dispensé de doner son sufrage, puis qu'on peut lui prouver, qu'il n'avoit pas seulement lû le Mémoire inseré dans les Actes de Leipsig, lors que le Jugement a été rendu. De tout cela il conclut, que ce Jugement annoncé avec tant de pompe, publié d'une manière si éclatante, n'est qu'une Décision, prononcée sans discution suffante, par 22. Juges, dont presque tous conviendroient, avec candeur, qu'ils ne sont pas en état d'a. profondir, peut-être même d'entendre seulement la Question. Tel est le raisonement de Mr. Konig. Ce Public, qu'il reconoit pour

Janvier 1753.

73 pour Juge, l'apréciera sans doute, à sa juste valeur.

Le 4me. Point tend à prouver, que les Juges ont prononcé sans avoir assés fait atention à la nature de la Cause, aux probabilités relatives au Fragment, & à la frivolité du Procès. Il éxamine la nature de la Cause, qui est purement litéraire. Si Mr. de Maupertuis crosoit Mr. Konig coupable d'avoir forgé le Fragment, la Voie, dit-on, des Tribunaux Civils lui étoit ouverte, & s'il y eut été condané, un moment de Séance auroit sufi à l'Académie pour le dégrader. Il prétend que la parole d'un Home d'honeur doit sufire pour vérifier les faits qu'il ateste. Il a dit qu'il tenoit de feu Mr. Henzi la Copie de cette Lettre & de quelques autres, qu'il lui avoit donées come des Copies de Lettres du grand Leibnitz. Le Président soupçoneux ne s'est pas contenté de cette Déclaration, il a voulu voir l'Original. On fait des enquêtes, on ne trouve rien. Là dessus on condane Mr. Konig, qui n'a jamais dit, ni possèder, ni savoir qui possède l'Original. On condane cette Lettre come fausse, sous prétexte qu'on n'en produit pas l'Original. Dès là que peut-on avoir de certain? N'aura-t'on pas sujet, dit Mr. Konig, de s'alarmer pour la Réligion de Mr. de Maupertuis, vu l'impossibilité

bilité où l'on se trouve de lui produire les Originaux des Livres sacrés?

: 4

; <u>[</u>

'n.

۲,

٠P

. 137

ŀ

Il parcourt ensuite les Argumens emploiés, pour rendre suspecte l'autenticité du Fragment. Il tâche de réfuter d'abord celui que l'on tire, de ce qu'il n'est pas croïable que Mr. de Leibnitz ne se fût ouvert à son intime Ami Mr. Jean Bernoulli, sur le Principe de la moindre Action, s'il en avoit eu conoissance. Il dit pour cela, que M. de Leibnitz étoit Ennemi déclaré des Disputes; que pour peu qu'il rencontrât d'oposition, il quitoit la partie & se retiroit en lui même. Il montroit come de loin, aux Savans, quelques unes de ses idées, & dès qu'il s'apercevoit, qu'elles n'étoient ni comprises, ni goûtées, il n'insistoit jamais. A ce sujet, il cite des éxemples, que nous ne raporterons pas, pour ne pas allonger d'avantage cet Extrait. C'est entr'autres le cas, dit-il, où il se trouva avec Mr. Bernoulli, à l'ocasion des principes de la Dinamique &c.

Il s'étend ensuite sur les conséquences tirées du succès infructüeux des recherches faites à Berne & à Bâle, pour découvrir les Lettres Originales de M. de Leibnitz à M. Herman, & veut prouver qu'elles ne peuvent lui porter aucun préjudice. Le Frére de M. le Professeur Herman, qui est à Bâle, écrit, qu'il n'y a plus de Lettres de M. de Leibnitz parmi les Papiers de feu son Frère: On déclare à Berne, qu'il ne s'en est trouvé aucune dans les Papiers de Mr. Henzi. Mais on ne sauroit en conclure, que ce dernier n'ait jamais eû de ces Lettres, & qu'il n'ait fourni ces Copies à M. Konig. Elles sont, come Mr. Konig l'asirme, de la main de Mr. Henzi, & il en ofre la vérisication, par la confrontation des Ecritures. Il prétend aussi prouver, par deux de ses Lettres trouvées dans les Papiers de Mr. Henzi, qu'il étoit en Correspondance avec lui sur ces Lettres de Mr. de Leibnitz, & que c'est lui qui lui a sourni ces Copies; & il ne désespére pas que le tems ne puisse faire retrouver les Originaux.

Il veut infinuer après cela, que l'on n'a agi contre lui, que par passion, & sur le prétexte le plus frivole, & il s'étend là dessus en divers raisonemens, auxquels nous renvoions le Lecteur, en ajoutant feulement, qu'il ataque M. Fuler dans sa Démonstration de la proprieté des Nombres prémiers, inserée dans le VIII. Tome des Comentaires de l'Académie Imp. de Petersbourg, de laquelle, dit Mr. Konig, il se croit seul & prémier Inventeur. Cependant, ajoute-t'il, il éxiste un Ecrit Original, de la propre main de M. de Leibnitz, dont lui M. König est possesseur, dans lequel se trouve la même Démonstration de cette proprieté des Nombres primiers.

Revenant à M. de Maupertuis, qui hui tient principalement au cœur, il s'énonce ainsi: M. le President a voulu absolument triompher d'un Ennemi, qu'il croïoit déja batu, es s'eriger un trophee dont il sut parlé dans toute l'Europe. Voula ses desirs acomplis: La Postérité n'oubliera point sa Théorie, ni tout ce qu'il a fait pour la rendre sameuse. Dans les Annales des Lettres es des Sciences, elle sera à jamais mémorable; on la citera come un éxemple de la foiblesse de l'Esprit Humain.

M. Konig ataque encore M. de Maupertuis, sur cet endroit de la Réponse qu'il sit à Mr. de Haller, au sujet du Médecin de La Mettrie, Le Coupable avoit le Cœur bon; mais l'Imagination dérèglee. Il forme ensin des Plaintes de quelques démarches qu'il atribüe à M. de Maupertuis, d'avoir frapé des coups redoublés à des Portes respectables, pour imposer silence à ses justes Désenses.

Il termine cette III. Partie, par XII. Questions, auxquelles il invite Mrs. De Maupertuis & Euler à répondre: Elles concernent le Principe de la Moindre Action., qu'il prétend être le même, que celui ci, Dieu ágit toûjours par les Voïes les plus simples. Il prétend encore que ce même Principe de la Moindre Action avoit été enseigné par le P. Mallebranche. Il veut que l'Estimation Mathématique de l'Action, par le produit de

l'Espace & de la Vitesse, ou par celui de la Force vive par le Tems, sur laquelle M. de Maupertuis a bâti toute sa Théorie, ait été démontrée par Mrs. De Leibnitz & Wolff, dans les Mémoires de l'Acad. Imp. de Petersbourg. Il pose en fait aussi, que M. Engelhard, Professeur en Philosophie à Groningue, explique depuis 20. ans, dans cette Académie, la Minimité de l'Action ou force vive absolüe de deux Corps en mouvement, & que le célèbre S'Gravesande, de son vivant, Professeur en Philosophie à Leide, a trouvé & publié le même Théorème sur la Minimité de l'Action, il y à 30. ans.

IV. Diférentes Lettres écrites par Mr. De

IV. Diférentes Lettres écrites par Mr. De Maupertuis & Formey, d'une part, & par Mr. Konig de l'autre forment la IV. Partie de cet Apel, avec 4. Lettres de M. de Leibmtz. Ces Lettres n'étant pas susceptibles d'Extrait nous y renvoions le Lecteur. Seulement observerons nous, que cette Correspondance éclaircit beaucoup la Dispute, & fait conoitre que tout rouloit sur l'autenticité de la Lettre de Mr. de Leibnitz, qui renfermoit le Fragment inseré dans les Acta Erudirum:, laquelle diverses circonstances contribuoient à rendre suspecte. Il paroitra d'ailleurs, aux Persones déprévenues, que M. Konig, se seroit évité bien des désagrèmens, s'il n'avoit pas diféré si longtems ses Répon's fes à l'Académie, & si ne pouvant produire l'Original de cette Lettre, il avoit envoié les Copies qui étoient de la main de Mr. Henzi, pour mettre sa bone soi au dessus de toute suspicion.

D'Epuis cet Apel, il a parû aussi un Ouvrage de 85. pages 8°. intitulé, Lettres concernant le Jugement de l'Académie. A Berlin MDCCLII. Il contient trois Lettres imprimées en Latin & en François:

La Ire. est écrite par Mr. Euler à Mr.

MERIAN.

La 2de. est de M. DE MAUPERTUIS à M. EULER.

Et la 3me. est adressée par M. MERIAN

à M. Euler.

Pour doner au Public éclairé, une juste idée de la Controverse Litéraire, sur laquelle il est apellé à prononcer, il est de notre devoir, après lui avoir exposé les raisons de Mr. König, de lui mettre devant les yeux celles de Mr. de Maupertuis. Nous les puiserons dans les trois Lettres, que nous venons d'indiquer, dont nous allons doner un précis.

Dans la Ire. Lettre, M. Euler se récrie d'entrée, sur la témérité avec laquelle les Gazettes Litéraires de Leipsig & de Hambourg ont osé traiter le Jugement de l'Académie de Janvier 1753. 79

Berlin, & il avance que la manière dont ils en parlent, prouve qu'ils n'entendent seulement pas l'état de la Question.

Il la restreint, cette Question, unique. ment à l'obligation où devoit être naturellement Mr. Konig, de justifier au Monde Savant l'autenticité de la Lettre de Leibnitz. dont il avoit doné un Fragment dans les Ada Eruditorum. C'est ce que l'on éxigeoit de lui, & il n'est point sondé à le trouver mauvais. Si en donant ce Fragment, il avoit déclaré, qu'il possédoit, ou qu'il avoit vû l'Original, il pourroit trouver mauvais qu'on n'ajoutat pas foi à son tèmoignage, quoi qu'au fond, il ne fût pas en droit de fe plaindre qu'on lui eût fait la moindre injure. Mais dès que Mr. Konig n'a point avancé, qu'il ait vû cet Original, il ne peut éxiger qu'on le tienne pour digne de foi, beaucoup moins se plaindre des recherches faites pour le découvrir, puis que lui meme, s'il ne vouloit pas paroitre avancer dans la République des Lettres, une chose destituée d'autorité, étoit dans l'obligation de chercher à mettre à l'abri de tout doute, la vérité de la Lettre citée. Il y a plus, il a déclaré qu'il n'avoit jamais vû cet Original, qu'il tenoit la Copie de Mr. Henzi. Il s'agit de savoir si cette Copie est digne de foi ou non? Et cette Question ne regarde pas Mr. Konig,

n

~ il

12

~Ti

٠į

Ł5

7.1

peut être pas même Mr. Henzi, qui pouvoit la tenir d'une autre main. Quand même Mr. Konig regarderoit cette Lettre come autentique, dès qu'il reconoit qu'il est hors d'état d'en établir l'autenticité, il ne peut éxiger que l'on pense come lui, ntais châcun est en pleine liberté d'être d'un autre avis, sans que cela porte ateinte à son honeur. Dès là il y a de la témérité d'avancer que l'Académie a agi injustement à son égard, lors qu'elle a déclaré, que cette Lettre ne méritoit abjoins ment aucune Créance. Les causes, qui ont porté l'Académie a prononcer ce Jugement, ne concernent que l'Ecrit même, & la Persone de Mr. Konig n'y est intèressée pour rien.

Mr. Euler réfute ensuite le sentiment de ceux qui soutiennent l'incompétence de l'Académie, pour décider cette Question, & qui prétendent qu'elle auroit dûêtre portée devant un Tribunal de Jurisconsultes. Tant qu'on recherche, si cette Lettre atribuée à Leibnitz peut être confirmée par la production de l'Original, le Jugement est aisé à rendre, & ne demande aucune conoissance du Droit Civil. M. Konig lui même a décidé, en confessant son impuissance à prouver l'autenticité du Fragment. Quand aux Questions, qui en sont nées, savoir: Si cette Lettre ne contient pas des choses, qui n'étoient pas encore conües

Janvier 1753.

alors? S'il n'y a pas quelque soupçon de sauce dans les termes qu'elle emploie? Si son contenu est d'acord avec celui des Lettres de Leibnitz qui éxistent? S'il y a dans les autres Ecrits de ce grand Home le moindre vessige des Découvertes qu'on lui atribüe dans celui ci? & autres Questions de ce genre dévelopées dans le Jugement de l'Académie, il est certain qu'elles ne peuvent être que du ressort d'une Académie des Sciences.

Une acusation grave, que Mr. Euler sorme contre les Compilateurs des Nouvelles Litéraires de Leipfig & de Hambourg, c'est celle d'avoir outragé indignement les Membres de l'Académie, qui ont signé le Jugement, de leur imputer calomnieusement d'être dans des sentimens tout oposés & de le désaprouver. Outrage, dit-il, qui ne pourroit qu'être extrèmement sensible à l'Académie, si l'extrème legéreté des Calomniateurs ne l'engageoit plutôt à le mépriser. Il fait conoitre que la précipitation ou la violence, n'ont pas eû la moindre part dans cette Afaire. Elle s'est traitée de la manière la plus ouverte, & Mr. Kænig lui même, par ses délais, a laissé plus de 6. Mois de tems pour l'éxaminer.

Mr. Euler réfute ce que l'on a ofé avancer, que le Jugement avoit été dressé par lui & malgré lui, & qu'il y avoit été forcé par quelque

Au

Autorité. Il relève l'interpretation maligne de ces termes, qu'on avoit cherché la Lettre, par ordre du Roi & de l'Ambassadeur de France, come si ces Ordres avoient été adressés immédiatement aux Magistrats Suifses, pendant que, l'on doit entendre que S. M. Pr. en avoit chargé ses Ministres, & M. l'Ambassadeur de France des Particuliers qui lui étoient subordonés. Il reléve encore les Critiques, lors qu'ils disent, que l'Amitié qu'ils prétendent avoir été entre Mr. Kænig & lui auroit dû le détourner du Jugement rendu; & il fait conoitre que ce raisonement procède de l'erreur qui leur persuade qu'on a âgi injustement à son égard. Il ne trouve rien dans l'Amitié, qui lui impose l'obligation de regarder come digne de foi, une Lettre dont M. Kanig reconoit qu'il ne sauroit prouver l'autenticité.

ÚĮ,

th

ij,

T,

: }

1

M. Euler vient enfin à un Article intèressant.

C'est celui qui regarde sa Dissertation sur le mouvement de projectile, déduit du Principe de la moindre Action, ajouté en sorme de Suplément à son Traité des Isopérimètres.

Les Désenseurs de Mr. Kænig avancent, que cette Dissertation avoit été à Lausane, entre les mains du Libraire, dès l'An 1743. Mr. Euler avoüe, qu'on peut le dire du Traité sur les Isopérimètres, mais qu'il n'a fait les Aditions que depuis, & qu'il ne les a envoié

à Laufane, que peu avant la publication de l'Ouvrage, qui parût vers la fin de 1744. fans avoir comuniqué ce Suplément à perfone avant l'impression. Et come M. de Maupertuis avoit là, dès le Mois d'Avril de la même Année, son Mémoire sur le Principe Universel de la Moindre Action, dans une Affemblée publique de l'Académie Roiale de Paris, tous les soupçons que l'on voudroit faire naitre à ce sujet, tombent d'eux mêmes. Mr. Euler pose en fait, qu'il n'est pas douteux, que Mr. de Maupertuis ne soit le prémier qui a proposé le Principe de la moindre quantite d'Action, & son raisonement à ce sujet, est remarquable: Lors que j'ai emploie, dit-il, la Méthode de maximis & minimis, pour définir les trajectoires que décrivent des Corps solides, par une force centripète quelconque, je ne prétens pas avoir été au delà de ce qu'ont fait Mrs. Bernoulli & d'autres, en déterminant, avec le secours de la mênie Méthode, la Courbure de la Chainette, celle d'un Linge rempli de Liqueur & d'autres Courbes du même genre. De pareilles recherches ne fournissent que des Principes particuliers, qui ne peuvent guères s'étendre plus loin, que les cas auxquels on les aplique. Au contraire il s'agifsoit ici d'un Principe universel, d'où devoient découler tous ces Principes, & qu'on pût regard**er** F 2

garder come une Loi établie dans tous les Phénomènes de la Nature; ce qui rendoit sa discution moins du ressort des Mathématiques, que de celui de la Métaphifique, sur les Principes de laquelle cette Doctrine devoit être fondée. Aussi, quoi que, depuis long-tems, on n'ait pas douté, que dans tous les éfets naturels, il y a un semblable Principe de Maximum & de Minimum, qui les détermine, persone cependant, avant l'Illustre Président de nôtre Académie, ne s'est trouvé, qui ait seulement soupconé dans quels Elémens ce Principe étoit contenu, & coment on pouvoit l'acomoder à tous les cas. Pour moi, je n'ai conu, d'une maniére certaine, que a posteriori le Principe dont je me suis servi, pour déterminer les trajectoires, ြီ j'ai avoüé ingénument, que je u'étou pas en état détablir sa vérité d'une autre manière. Tout ce que j'ai fait, c'est d'en tirer les mêmes Courbes, qu'on a coutume de trouver vulgairement par la Méthode directe, en partant des prémiers Principes de la Méchanique. Je n'ai même osé en étendre l'usage, qu'autant que j'ai pu justifier, par le calcul, son acord avec les Principes conus. Et c'est ce qui m'a engagé à separer de ce Principe, les mouvemens qui se font dans un milieu résistant, & d'autres plus compliqués, parce qu'il ne se présentoit à mon Esprit aucune voie d'en découvrir la vérité, à l'égard de ces mouvemens.

Mr. Euler n'avoit point vû l'Apel au Public, lors qu'il écrivit cette Lettre: Elle servoit seulement de Réponse à ce qui avoit été inseré dans les Nouvelles Literaires contre le Jugement de l'Académie Rosale. Cet Apel lui étant tombé en mains, il y répondit pat un P. S. au bas de cette Lettre, duquel il s'agit aussi de parler.

Il paroit d'abord surpris de la véhémence avec laquelle Mr. Konig & ses Détenseurs le déchainent contre le Jugement de l'Académie, sur tout afant déclaré dans ses Lettres qu'il a fait imprimer, qu'il lui importoit fort peu qu'on admit ou qu'on rejettat le Fragment en question, parce qu'il n'ait pes en état d'en prouver l'autenticité. Il n'a donc aucun sujet de se plaindre du Jugement de l'Académie, qui a pour objet principal la réjection de co Fragment, à laquelle Mr. Konig avoue qu'il n'est point intèressé. Il ne doit pas le formaliser non plus, de ce que l'Académie a jugé, que cet Ecrit rejetté ne pouvoit porter aucune ateinte au droit, en vertu duquel M. de Maupertuis revendique la Découverte du Principe de la moindre Action, puis qu'il reconoit, qu'en le produisant il n'a jamais eû en vue de la révoquer en doute. Or tout le Jugement de l'Académie se réduit à ces deux Questions, qui ne sont aucunement dépendantes de la Jurisprudence. Dès là

toutes les Exceptions contre la forme du Jugement & contre les Juges, tombent d'elles mèmes. Celle tirée de ce que le nombre des Académiciens n'étoit pas affés grand, est ridicule aussi, puis que ce nombre étoit plus considérable qu'à l'ordinaire.

M. de Maupertuis avoit dès les comencemens résolu d'écarter du Jugement, la controverse sur la vérité du Principe, s'arrêtant uniquement à faire éxaminer; Si l'on peut l'acuser de l'avoir puisé dans les Ecrits des autres ou non re C'est à cela aussi que le Jugement de l'Académie s'est restreint, sans que la discution du Principe ait passé dans le Jugement. Dès là les Membres de l'Académie, qui ne sont pas versés dans les Mathématiques, sont acusés à tort d'avoir prononcé sur des choses qu'ils n'entendoient pas.

Mr. Konig a toujours cherché à éluder la Controverse, & a mêler la discution de la réalité du Principe, dont il ne s'agissoit pas, avec celle de l'autenticité du Fragment, dont il étoit question uniquement. Dans son Apel, il mêle aussi ces Questions, & fait des écarts continuels. Il se sert, pour ataquer le Jugement, des mêmes Armes des Gazetiers, ainsi il n'est pas nécessaire d'en doner une nouvelle résutation. Non seulement, dit Mr. Euler, il n'établit point sur des Argumens plus sorts l'autorité de la Lettre atribuée à

Leibnitz; mais après avoir assuré ci-devant, que cette Lettre avoit été écrite à Mr. Herman, dès qu'il a sû qu'on en avoit sait la recherche à Bâle, & que trois Lettres de Mr. de Leibnitz à Mr. Herman, en avoient été envoiées à Berlin, il a changé de sentiment, & il avoue présentement, qu'il ne sait pas même bien à qui la Lettre dont il s'agit étoit adressée: Aveu, qui, suivant M. Euler, done une grande force au Jugement de l'Académie, s'il étoit possible qu'il parût encore douteux à quelqu'un.

A l'égard de ce que Mr. Konig dit, que le P. Mallebranche, Mrs. S'Gravesande, Engelbard & Wolff, avoient fait usage du Principe de la moindre Action, Mr. Euler avance, que toutes les fois que Mr. Kænig rencontrera le mot de Minimum, il pourra en tirer la même conclusion. Il fait conoitre, ou que ces Auteurs atachent une idée toute diférente à ce Minimum dont ils parlent, ou qu'il l'apliquent tout autrement aux Phénomènes de la Nature, ou qu'ils ne proposent ces Principes qu'ils adoptent, que come tout à fait particuliers.

Mr. S'Gravesande ne parle que des Forces viues, dont le Principe de la Moindre Action difére beaucoup. Quand il dit, que dans le choc des Corps mûs, il ne périt que la plus petite quantité des Forces vives, outre qu'il

s'agit là d'un cas particulier, il atache cette proposition à une condition singulière, en posant que la vitesse rélative est la même, ensorte que cette perte des Forces vives, n'est la plus petite, que tant que la vitesse rélative demeure de la même grandeur.

Pour ce qui concerne Mr. Wolff, dans sa Dissertation inserée au Tome Ier, des Mémoires de l'Académie de Petersbourg, il ne parle que des Forces vives, dont il tache de déduire la mesure de l'idée de l'Action, sans faire aucune mention du Minimum, qui se trouve dans cette Action. Si de pareilles exceptions étoient recevables, ajoute Mr. Euler, on ne pourroit jamais rien produire de nouveau, étant impossible, qu'on ne trouve dans quelque Auteur, ou des idées, ou des expressions semblables dont on pourroit se servir, pour ataquer toutes les nouvelles Découvertes.

, ر

J.

1

Quand à l'ataque de M. Konig, sur la Dissertation de Mr. Euler, concernant une proprieté des Nombres prémiers, voici coment ce Savant Académicien y répond:
"M. Konig, pensant me terrasser entière, ment par cet endroit, montre assés avec, quelle négligence il porte ses jugemens, « combien il est promt à se faisir des moindres circonstances, pour en faire naime des chicanes". M. Euler dit ensuite,

Janvier 1753. 89

que dès l'entrée de sa Dissertation, il a déclaré ouvertement, que le Théorème, dont il done la Démonstration, avoit été trouvé depuis long-tems par Fermat, qui a aussi assuré qu'il en avoit la Démonstration; mais come elle n'a jamais été publiée, lui, Mr. Euler, a travaillé seulement dans l'intention de réparer en quelque sorte cette perte. Un aveu si ingénu prouve qu'il étoit fort éloigné de vouloir tirer quelque gloire de cette Démonstration. Et il ajoute, que si M. de Leibnitz l'a aussi trouvée avant lui, ce dont il n'a nulle conoissance, il ajoute soi sans dificulté à l'affertion de Mr. Konig & est fort content de n'être que le troisième Démonstrateur de ce Théorème, & M. de Leibnitz le fecond. Loin que la publication de la Lettre de ce Philosophe, dont M. Konig le menace, lui fasse la moindre peine, il la verra avec plaisir, & il lui seroit bien obligé, s'il pouvoit aussi découvrir les Ecrits anecdotes de Fermat, où il trouveroit, dit-il modestement, bien des choses, concernant la nature des nombres, qui lui ont couté beaucoup de peine à découvrir, & de bien plus considérables encore, dont ses ésorts n'ont pú venir-à bout.

M. Euler répond à la plainte de M. König, fur ce que l'Académie ne fait aucune mention du Billet de Mr. Herman, Frère du Profes.

)O Journal Helvetique

seur, qui maniseste, qu'il ne lui a jamais remis les Lettres de M. de Leibnitz écrites à son Frère. Il remarque que ce Billet ne fait tien au sond de la chose; que le soupçon que l'on a eu que ces Lettres étoient entre les mains de Mr. Konig ne venoit point de ce qu'elles ne s'étoient pas trouvées à Bale, qu'il avoit été conçû sur d'autres indices; mais quoi que ces indices aient parû asses forts, on ne l'a doné que pour un soupçon, & qu'il importe sort peu qu'il soit sondé ou non.

Enfin sur les plaintes formées par Mr. Konig de la manière injurieuse dont il prétend qu'on a âgi avec lui dans le Jugement de l'Académie, Mr. Euler répète encore, que ce Jugement ne regarde point sa Persone, mais seulement le Fragment auquel on a refusé croiance. Et quand aux soupçons ra-portés dans ce Jugement, il avance, que M. Konig y a doné lui même, l'ocasion la plus forte, en voulant perpétuellement brouiller la Question, & la tourner sur des recherches qui n'y avoient aucun raport. Il conclut, que loin d'avoir écarté ces soupcons par sa désense, il paroit au contraire les confirmer, par la soiblesse & les injures dont est rempli ce qu'il allègue. S'il avoit eû de meilleures choses à dire pour sa Cause, ajoute M. Euler, il n'auroit pas ataqué d'une manière si ridicule, sa Démonstration sur les

./anvier I 7 5 3.

Nombres prémiers; sans parler des imputations frivoles de plagiat, dont il ne rougit point de charger l'Illustre Président de l'Académie. Il finit sa Lettre, en relevant le raifonement dans lequel M. Konig tache de rendre suspecte la Religion de M. de Maupertuis, sur ce que celui-ci refuse créance à des Ecrits produits par le prémier, sans que lui, M. Konig, ni d'autres Tèmoins dignes de foi, les aïent vûs; concluant, par une Logique admirable, que M. de Maupertuis ne sauroit ajouter foi aux Monumens respectables sur lesquels la Religion est apuiée, d'autant qu'il n'a pas vú lui même les Originaux; come si les importans Tèmoignages qui concernent la Religion, pouvoient être mis en aucune comparaison avec le Tèmoignage de M. Konig, que lui même n'oseroit produire come digne de foi.

II. La Lettre de Mr. de Maupertuis à Mr. Euler est écrite avec beaucoup de précision, & conséquemment, elle est peu susceptible d'Extraits. En voici quelques Passages essen-L'Illustre Président de l'Académie Roïale dit d'abord, que Mr. Euler a fait voir avec l'évidence qui lui est propre, combien Mr. König est peu en droit de se plaindre du Jugement de l'Académie; puisque, quant à la compétence, il n'y a aucun autre Tribunal, qu'une Académie des Sciences, qui puisse juger une A-

faire de la nature de celle dont il était que fion; so que quand au fond du Jugement qu'elle a rendu, dans tous les Tribunaux du Monde, tout co qui est avancé contre l'honeur de quelqu'un, sans que celui qui l'avance le puisse prouver, est réputé faux.

Sur ce que l'on a acufé Mr. de Maupertuis d'avoir écrit à Madame la Princesse Gouvernante des Provinces-Unies, & à la Cour de Brunswick, pour ôter à Mr. Konig tout moien de se justifier, voici come il s'exprime: En lui envoïant (à la Princesse) le Jugement de l'Académie, & lui faisant conoitre les sujets de plaintes que j'avois contre Mr. König, de qui cependant je n'avois éxigé aucune réparation, & pour lequel j'avois prié même l'Académie de ne pas pousser son Jugement aussi loin qu'il pouvoit aller, je priois S. A. R. de me mettre déformais à couvert de pareilles scènes de sa part, ed de lui imposer silence sur ce qui me concerne 🕏 mais je n'avois garde de demander qu'on lui ôtal les moiens de se justifier, que l'Académie, l'avois si long-tems pressé de doner s'il les avoit eus.

Mr. de Maupertuis retrace ensuite un somaire de la dificulté en ces termes: Je croïois Mr. Konig de mes Amis, & avois tout lieu de le crorre, lors qu'il sit paroitre une Dissertation, pour détruire un Ouvrage, que je venois de publier. Malgré tout ce qu'il y avoit d'injuste dans cette Critique, j'y sus peu sensible; mais il s'y.

pas avoir la même indiférence: C'étoit le Fragment d'une Lettre inconue de M. Leibnitz, qui ne tendoit à rien moins, qu'à fair e croire, que vous 3 moi étions des Plagiaires. Je portai la chose devant l'Académie, qui se trouva intèressée à éxaminer à qui apartenoit ce que nous avions doné dans des Ouvrages qu'elle avoit adoptés. Après tous les éclaircissemens possibles, les plus longs délais 3 le plus mur éxamen, elle jugea que le Fragment n'étoit point de Mr. de Leibnitz. Ceste Décision a déplu à Mr. Konig 3 à ses Partisans: Ils ont répandu dans diverses Gazettes, des invectives contre l'Académie; cela est injuste, mais cela n'est pas surprenant.

Il finit par ces traits remarquables: Come je n'ai jamais ataqué Mr. Konig, dit il, ni n'ai aucune animolité contre lui, je souhaiterois, je l'avoise, n'être plus exposé à des procédés tels que ceux qu'il a eus avec moi; mais si je n'y puis parvenir, ils ne troubleront ni mon repos, ni ne me feront per dre mon tems: Et quant à ce qui regarde l'Académie, elle est trop au dessus des Discours que peuvent tenir des Gens mal intentionés ou mal instruits, pour qu'elle y doive faire atention.

Et par P. S. Mr. de Marpertuis, après avoir dit qu'il vient de voir l'Apel au Public, & quelques Ecrits anonimes remplis d'injutes, adressés aux Persones les plus respecta-

bles de l'Académie, il déclare, que tout cela ne le fait point changer de résolution, & il ajoute ; C'est une chose plaisante, que ce Prinzcipe, qu'on a d'abord voulu atribuer à Leibnitz, sans pouvoir y réuffir; qu'on a ensuite voulu vous doner, mais que vôtre candeur & vôtre supériorité vous ont empeché d'accepter, que ce Principe se trouve présentement dans Mallebranche, dans S'Gravesande, dans Mr. Wolff, dans les Lecons que Mr. Engelhard done aux Anglois. Il dit ensuite, que s'il étoit aussi vain qu'on le supose, il aimeroit peut être mieux, que ce Principe eut été conu depuis long-tems; qu'il se trouveroit plus flaté d'avoir été le seul, qui en ait déduit les Loix générales de la comunication du mouvement des Corps durs & des Corps élastiques, tandis que les plus grands Homes, qui auroient eu les mêmes conoisfances, ont cherché inutilement un Principe, qui fut seulement compatible avec ces Loix; & que l'impuissance où ils ont été de l'assigner, les a réduits à dire, qu'il n'y avoit point de Corps durs dans la Nature.

M. de Maupertuis marque enfin sa parsaite indiférence sur la découverte de ce Principe & sur l'usage qu'il en a fait. Il n'est pas plus émû des termes indécens dont se sert Mr. König; mais il né seroit pas si tranquile sur le soupçon d'irréligion, qu'il voudroit insinuer contre lui, s'il avoit le moindre sonde.

Junvier 17.53.

ment. Qu'il critique tant qu'il voudra mes Ouvrages, dit il, je ne desire ni son aprobation, ni son estime; mais qu'il veuille conclure des Règles de Logique dont je me sers, que je manque de persuasion pour les Vérités que la Réligion nous enseigne; c'est une acusation odieuse, qui fait voir à quoi il est réduit.

III Mr. Merian, dans sa Lettre à Mr. Euler, comence par lui saire compliment sur la manière dont il a consondu l'impertinente Critique de ceux qu'il apelle les Litérateurs subalternes, les Chicaneurs de Leipsig & de Hambourg; il dit qu'il les auroit réduit à un silence perpétuel, si les Ignorans pouvoient se taire; qu'il a prévenu tout ce que Mr. le Prosesseur Konig vient de publier dans un Ecrit plein de siel & d'amertume, en vue d'énerver la Sentence de l'Académie, & que son Suplément ne laisse rien à desirer, pour le maintien de l'honeur de cet illustre Corps, & pour faire tomber les iniques soupçons que l'on a voulu répandre.

Il apostrophe ensuite vivement ces hardis Ecrivains, en ces termes: Que des Censeurs imbéciles & ignorans, la lie, le rebut de la République des Lettres exercent leur rage insolente sur les plus grands Homes, que sans éxamen, sans jugement, au mépris de toute honèteté & décence, ils barbouillent le Papier, 'au hazard, de tout ce que leur sousse un debordement de bile,

J.n

ותני

1. 1

nc: '

, 10

`4E:

:1-3

XIII.

327

` (և

rote

번.

1

un Esprit mercenaire, ou le Démon de la fami.

ne; qu'ils osent citer des Académies entières devant leur ridicule Aréopage, & décider contr'elles, come autant de Monarques, assis sur leurs Trônes: Je n'en suis nullement surpris...

Mais qu'un Home habile, en qui le comerce des Muses, les Leçons de la Sagesse, l'Usage du Monde auroient du former une Ame plus douce que cet Home imite la conduite & le langage de cette vile troupe de Gazetiers, qu'il leur dispute pour ainsi dire, le pas; c'est une chose qui me passe, une surprise dont je ne saurois revenir!

Après ce Préambule animé, Mr. Mérianz entre en matière. Il demande que l'on parcoure l'Apel de sang froid & d'un bout à l'autre, sans se laisser entrainer par de vaines Déclamations, qu'on en sépare les railleries insultantes, & un fatras de choses qui ne vont point au fait, on sera fort embarasse d'y trouver un mot de réponse valable aux choses essentielles. Il reproche à Mr. Kænig de se faire un rempart de la Jurisprudence, d'acuser les Académiciens, presque à chaque page, d'une grande ignorance dans le Droit, tandis qu'il en enfreint le prémier les règles les plus facrées, en passant les limites d'une Défense légitime, & pervertissant par tout l'état de la Question, par un mélange étranger & inutile. Il avance, que la Sentence de l'Académie regarde uniquement le Fragment de la

Lettre de Leibnitz; qu'il y règne un profond silence sur la vérité & l'importance du Principe d' Epargue, dont l'Illustre Président de l'Académie a fait la Découverte; que l'on y fait même conoitre, en plus d'un endroit, que l'on ne décide point sur cette Matière; & qu'ainsi chaque Académicien, excepté le Jugement qu'il a porté sur le Fragment, jouit d'une pleine liberté de penser sur ce Principe, autrement que ne fait Mr. de Maupertuis. Avec quel ombre de Droit, dit-il, Mr. Kanig confond - il par tout ces deux Questions totalement diférentes? Sous quel prétexte ofe t'il, malgré l'Académie, & par force, lui atribüer une Sentence qu'elle assure n'avoir jamais prononcée? C'étoit pour faire naitre une ocasion favorable de doner un libre cours aux passions dont il étoit animé, qui servit de transition à cette ample provision d'injures, qu'il avoit amassée contre l'Académie, pour couvrir, s'il lui étoit possible, cet Illustre Corps d'un ridicule éternel.

Mr. Kenig, dit Mr. Mérian, apelle du Jugement de l'Académie au Jugement du Public. Mais l'Académie a-t'elle caché son Jugement? Ne l'a t'elle pas exposé au Public? At'on prétendu forcer le Monde-Savant d'être du même sentiment qu'elle? Si les Académies doivent être-envisagées come des Personages moraux vivans dans l'état de Nature,

qu'est ce qui peut empêcher une telle Perso ne, de dire publiquement ce qu'elle pens fur le Fragment d'une Lettre de Leibnitz: L'Académie de Berlin n'a fait autre chose Elle a doné des raisons, & non des injures. Le Jugement Public, auquel Elle ne craint point de se raporter, dans les Afaires qui la concernent, n'est pas le Jugement d'une méprisable Populace, qu'on gagne par un stile fardé & par de mauvaises plaisanteries; c'est le Jugement des habiles Gens, des Gens sensés, qui, dégagés de préjugés & de passions, favent peser les choses à la balance de l'Equité. Il met ici la conduite de Mr. Konig en oposition: Ce Professeur, suivant lui, tache par tout de captiver la faveur du vulgaire, & done dès là de violens soupçons. que les Juges à qui son Apel s'adresse, sont d'une espèce dont on ne sauroit lui envier les fufrages.

Mr. Mérian atribüe à la même subtilité, la distinction faite dans l'Apel entre l'Académie & les XXII. Académiciens qui ont voté dans cette Afaire. Mr. Konig, dit-il, se figure un Etre de raison, une je ne sai qu'elle Académie personifiée; c'est à cette Chimère de sa création, qu'il adresse ses compliments, ses flateries, ses douceurs, pendant qu'il distile tout le Poison de son Ame sur la vraie Académie & les Membres qui la composent.

A cette ocasion il fait conoitre, que les Sufrages des Académiciens présens, & même la pluralité des Sufrages, suivant les Loix de l'Académie, doivent toûjours passer pour le Décret de la Societé entière.

On pourroit croire, à entendre M. Konig, que l'on auroit dû convoquer un Concile général des Académiciens dispersés par toute l'Europe, ou leur demander leurs sentimens par des Lettres Circulaires. Une telle suposition, dit Mr. Mérian, se détruit d'elle même; mais suposé qu'on y souscrivit, la Cause de M. Konig n'en tireroit qu'un foible apui. L'Académie n'apréhende rien du Jugement de ses Membres; elle n'apréhende rien de celui de tout le Monde Lettré; elle sait par des Lettres qui en font mention par hazard, ce que pensent de toute cette Afaire les Homes les plus illustres, dont les Noms brillent dans les prémiéres Académies de l'Europe, & brilleront à jamais dans le Temple de Mémoire, & on ne doute nullement que les autres ne s'acordassent avec eux. Mais M. König ne seroit-il pas le prémier à reculer ses Juges? Il acuseroit les uns d'un manque de Géométrie, les autres d'un manque de Jurisprudence, & d'un manque de Philosophie, tous ceux qui ne sont point de la Secte. Ici M. Mérian done essor au feu de

sa Plume, & s'exprime en termes que nous afoiblirions, si nous en retranchions quelques uns: Je n'avance rien, dit-il, dont Mr. Konig, n'ait doné des preuves évidentes dans la partie de son Ouvrage, qui renferme sa Censure; dans cette sameuse partie où usurpant l'autorité de Dictateur des Académies, il ofe assurentir à son immodeste éxamen nos talens 🗟 nôtre érudition. Spectacle charmant Et mémorable dans tous les âges! Nous comparoissons, chàcun selon son rang, devant le grand & sublime M. Konig, come devant le Trépied de Delphes, pour entendre l'Arrêt péremptoire de nos Destinées, & les Oracles sacrés de nôtre Apollon. Déja il a suspendu la balance, dans laquelle il doit peser & aprécier nos mérites; bien-tôt . . . les Chimistes rentreront dans leurs Laboratoires & dans le Feu, leur élément; les Botanistes iront cueillir des Fleurs, les Anatomistes disséquer les Cadavres, & les Astronomes se rangeront à leurs Lunettes.... Quant à l'Illustre M. de Maupertuis, & Vous, Monsieur, (parlant de Mr. Euler) quoi qu'il ait la singulière bonté de ne vous pas priver tout à fait de toute conoissance de Géométrie, il va cependant montrer dans peu à la Terre étonée, de combien de notions fausses & incomplettes vous êtes encore tâchés. En atendant il vous enleve sans pitié la Science du Droit, Es il est éloigne de s'imaginer que vous

puissés jamais pénétrer jusques dans le Sanctuaire de la Métaphisque & de la Dinamique, dont il est le Grand-Prêtre. Toute la Classe des Belles Lettres est envelopée dans un sier silence: Et dans la Philosophique, il a peine a trouver à qui douer le nom de Philosophe... Telle est la misère de l'Académie de Berlin, ell ne peut rient montrer de comparable au trés célèbre M. Konig, Prosesseur, Conseiller, Bibliothècaire, Géomètre, Jurisconsulte & Philosophe du prémier rang. Quelqu'un oseratil n'y point ajouter soi? Ce grand Home prend la peine lui même... de nous en assurer, & de rendre ce témoignage modeste à la vérité.

Sur la conduite de Mr. König envers M. de Maupertuis, voici coment Mr. Merian s'exprime: De quelle façon se conduit-il envers Mr. de Maupertuis, dont il n'a jamais reçù la moindre parole injurieuse, façon d'agir trés éloignée de son Caractère, de qui au contraire il n'a reçù que des bienfaits & des homeurs; envers un Home, que le Monde savant bonore & respecte, & dont les admirables Ecrits, bravant l'envie de M. König, & supérieurs à ses loüanges, passeront à la Postérité là plus recodte? ... Il l'ataque dans les termes les plus outrageans; il ne craint point de le traiter come un Home qui n'a jamais fait aucune Découverte d'importance, & de stétrir, par les railleries les plus sanglantes, les loüanges

dües à son brillant Génie. Ce Principe de la Moindre Action, que tantôt il done, tantôt il ôte à M. de Leibnitz, il fait à présent.... les plus vains éforts, pour le revendiquer au P. Malebranche, à S'Gravesande, à Engelhard, & je ne sai à qui encore. Sa haine n'est pas rassasse, à moins qu'il ne farcisse son Apel, en dépit de l'état de la Question, de tout ce qu'il croit pouvoir rabaisser la gloire de cet Home illustre... Il ataque jusqu'à sa Réligion,...

t de

lg:

₹,

130

KI)

121

'n,

₹,

<u>ل</u>ا

15

. 14

ŽĮ,

ì

ঝ

M. Mérian parlant ensuite de Mr. Euler, dit qu'il n'a pas mieux âgi avec lui. Peu content de le déchirer d'une façon indigne, il ne rougit pas de lui atribuer, aux yeux de toute la Terre, des choses auxquelles il ne songeât jamais, & dont le contraire se lit en termes exprès dans l'Ouvrage mème de Mr. Euler, qu'il allègue. De cet exposé Mr. Mérian sorme cette Conclusion: Croiraton après cela, que M. Konig n'ait jamais été rongé de l'Envie, qu'il ne lui soit jamais venu dans l'Esprit de blesser l'honeur de qui que ce soit, Es qu'il ait été incapable de travailler, par des voies détournées, à la destruction de la renommée d'autrui?

Mr. Mérian vient enfin à l'ataque qui le regarde personellement dans l'Apel: C'est à la p. 78. où M. König le désigne sous le nom du jeune Auteur de la singulière Pièce sur le Cogito, ergo sum: Je ne suis nullement pi-

103

qué, dit Mr. Mérian, du mépris que fait M. König, & de moi, & de mes Ouvrages; mais qu'il ait daigné exercer sa plume contre un jeune Home, sans conoissances, qui caché, dans son obscurité, espéroit d'être à l'abri de ses insultes, & que dans un si petit Sujet, il ait fait tant de dépenses en fleurs de Rhétorique & en aménités de Stile... c'est ce qui me surprend. Plus je m'examine, & moins je découvre quel crime m'a pu mériter, & sa haine & ses incartades, à moins que je n'aïe manqué de païer le tribut de respect & de soumission à la Majesté qu'il s'arroge dans les Matières Philosophiques, croïant pouvoir penser librement, dans une Academie libre, qui fleurit som les fortunés auspices d'un Prince Philosophe. Parlant des termes dont M. König se sert à son égard & à celui de quelques uns de ses Collègues, qu'il associe à Mrs. de Maupertuis & Euler, come par voie de contraste, Mr. Mérian dit; Je ne m'admire pas au point de prétendre marcher de pair avec les plus grands Homes, bien moins présumer de les traiter de haut en bas. Si Jétois capable de pareils écarts, on ne me taxeroit pus de vanité, on me taxeroit de folie. Cela le conduit à parler du contraste qu'il trouve, dans le Tableau, qui réprésente M. Konig ferrant les flancs de Leibnitz, & le couvrant de son Bouclier. A cette ocasion, il dit, qu'il a conçû une si grande apinion de sa

modestie, qu'il gageroit qu'il sera le prémier à tomber d'acord de ce contraste: Car, ajoute t'il malicieusement,

٠.

37

37,9

٥į

ä

.... Quid enim contendat hirundo

Cycnis? aut quidnam tremulus facere artubus

hoedi,

Consimile in cursu possint, ac forti equi vis?

Cette singulière Pièce, dit il encore, dans laquelle lui M. Mérian a ofé éxaminer l'Enthymène de Descartes, a sur tout le malheur de déplaire à M. Konig; mais il le prie d'etre bien persuadé, que tout ce qu'il en pense lui est fort indiférent, ne s'étant jamais échapé une sillabe de sa plume, dans le dessein de mériter son aprobation, ou de lui faire goûter fa façon de traiter fa Philosophie. Peu après il l'invite cependant à lui ouvrir les Trésors de sa Science, & à lui comuniquer ses instructions, promettant s'il réussit à le convaincre, défacer tout ce qu'il a écrit, & d'affaisoner sa Philosophie au goût de M. König. Mais si, ocupé de plus hautes vites, il dédaigne d'entrer dans cette Carrière, Mr. Mérian espére qu'il dédaignera aussi de l'ataquer d'une façon qui ne convient ni à un Géomètre, ni à un Philosophe, ni à un Jurisconsulte; à moins qu'il ne fasse le Métier de Rabuliste. Il finit, en disant, que si contre son espérance, il continuoit à lui tirer

des Flèches empoisonées, ou qu'il soulevat contre lui ses Libraires, ses Cliens & trés dévoués Esclaves les Gazetiers, il leur prépare un triomphe facile, n'aiant pas dessein de leur répondre. Rien n'est plus aise, conclut-il, que de composer des Volumes d'injures; mais je laisse ces Armes & ces pratiques à ceux qui manquent de bones raisons, & qui ont besoin d'y recourir, pour y trouver l'apui ou la consolation d'une Cause désespérée.

## +63%の%の%の%の%の%の%6%-AUX JOURNALISTES.

## MESSIEURS,

JE me suis trouvé dans une grosse Compagnie assés bruïante, come s'exprime quelqu'un dans votre Journal. A ce titre, vous dévinerés aisément que c'étoit un Cercle. On y lut trés rapidement, mais avec chaleur, toutes les Piéces qui ont paru sur les Cercles, & peu s'en falut qu'il n'y eut une grosse quèrelle sur ce sujet. L'un des plus moderés dit, que le Procès étoit sussamment instruit, & qu'il ne manquoit que des Juges désintèresses & impartiaux; mais que lors même que les Partisans des Cercles perdroient leur Cause, le torrent étoit trop sort pour pouvoir l'artêter; que depuis le plus grand jusqu'au plus pctit, depuis le Septre jusqu'à la Houlette, tout avoit des Cercles; qu'apuier trop longtems sur une matière aussi délicate, c'étoit marcher sur le bord des Précipices; que des Matclots encore mouillés de l'Orage, ne devoient parler, que pour remercier le Ciel d'en être délivrés.

Je conclus qu'il avoit raison, & pour faire diversion, je me mis à parcourir la Table du Journal Helvétique de Décembre. Le Nom du fameux Voltaire excita ma curiosité. Je trouvai singulier de le voir critiqué deux fois par le même Auteur \*: Je començai à lire les Remarques sur l'Article du Calvinisme, come étant plus importantes que celles sur les Tonneaux. Nous en trouvames la Critique juste & moderée: Si l'on enfonce le poignard, c'est avec respect; on ne relève guères les défauts de l'Ouvrage, qu'en louant les lumiéres & le génie de l'Auteur. L'Apologie que le Critique fait du Gouvernement de Genève, nous fit croire qu'il en étoit Citoïen, au lieu que le Censeur des Toneaux se déclare de Neuchâtel. Son Stile est plus apre & plus amer, que celui du Genevois: Il trempe sa Plume dans le fiel, & pour me servir de ses expressions; Il purifie les Toneaux

"L'Auteur e pris ici le change. Ces mots, du même. Auteur, se raportent à Mr, de Voltaire.

neaux avec des Torches de paille alumée en leur faisant essuier des Etwoes bouillantes, où il entre des Herbes fortes , du Sel & de la Chaux vive. 'Ce Neuchâtelois me paroit un terrible Home: Je plains fort le pauvre Voltaire d'être tombé entre ses mains. Point de quartier; on immole à Pascal, ce Voltaire qui a eu l'audace de le critiquer & qui a comis l'afreux facrilège de ne pas le croire infaillible: Anathème à cet Herétique; traitons le come on traita jadis les Albigeois, & prêchons une Croifade contre lui, fut il le meilleur Historien, le plus habile de nos Poetes modernes, en un mot l'Auteur de l'Histoire de C H A-R L E S XII. le Chantre de HENRI IV. & pour dire quelque chose de plus, un Ecrivain que le Roi de Prusse honore de son afection, & qu'il a jugé digne de son estime. Tous ces titres ne le mettront point à couvert de la cenfure la plus caustique; c'est un Chevrier de Nimes: Et come ce nom est énigmatique, en voici l'explication; c'est un Erostrate, qu'il faut facrifier à Pascal come on immoloit dés Victimes humaines à Moloch. ne dise pas que je prête ici, au Censeur, des sentimens qui sont loin de sa pensée, voici ce qu'il dit: Les Eloges qu'un Voltaire done à S. M. Prussienne ne sont qu'une fumée noire & insuportable, une sumée de la Demeure de Pluton. Aussi pourroit-il hui imposer un filence éternel sur ce qui le concerne & réaliser le nom d'A-rouet qu'il porte. Coment le Roi ne seroit-il pas indigné qu'on ait crû de son gout un Encens si grossier & si puant; qu'on ait crû lu plaire en soulant aux pieds des Pascal. Voilà un coup de massue terrassant. Je désie Voltaire de pouvoir s'en relever.

Il y a fort aparence que le Censeur qui le traite si mal est un de ces Esprits supérieurs, qui a droit de s'élever au dessus des autres, & à qui tout est permis; mais il me permettra de lui dire, qu'on ne doit pas peser à la rigueur, & avec la dernière justesse toutes les expressions d'un Poète; son Génie n'est pas celui d'un Géomètre, & l'on ne doit pas soumettre l'un & l'autre aux mêmes règles. Le Poète ne peut & ne doit être jugé que par ses Pairs. Je répéte ici, avec plaisir, une Réstexion judicieuse du Censeur. Prenons garde, qu'en voulant désendre la Gloire de Dieu, un trop grand zèle ne nous emporte, Es ne nous fasse manquer à ce que nous devons à l'Home.

A CODE OF TOP OF TOP OF THE PROPERTY OF THE PR

PETIT TRIOMPHE MILITAIRE, Décerné à l'adresse d'un Chevalier du Noble Exercice de l'Arquebuse, à Genève le 14. Janvier 1753.

L'Etabliffement du noble Exercice de l'Arquebuse, du Gros-Mousquet & du Fusit est trés ancien dans Genève. Il a succèdé à celui de l'Arcangelet, espèce d'Arbalète de fer, qui se bandoit à cric, & dont les Coups, à certaine distance, n'étoient pas moins meurtriers que ceux du gros Pistolet d'arcon. Le Lieu où l'on s'exerce s'apetle la Coulouvrenière, à quelques centaines de pas hors de la Ville. L'Hôtel de l'Exercice, qui est assez vaste, se ressent un peu trop, de l'antique œconomie de nos braves Dévanciers. Il est situé, de même que le Tirage, sur la gauche du Fleuve du Rhône, qui ne contribue pas peu, dans les beaux jours, à la fraicheur & à l'embélissement champêtre de ce sage Etablissement militaire. Ce Noble Exercice est composé d'un Roi, qui ne l'estque par son adresse, de l'ancien Roi, de trois Oficiers de la Courone, qui sont le Trésorier, le Patrimonial & le Cornette ou Guidon. Il y a eucore deux Sécretaires, l'un de l'Arquebuse & du Gros Mousquet, & l'autre duFusil. Ces Ofices se font par l'Election d'un nombreux Conseil de Chevaliers, tous inscrits, à la tête duquel est un Seigneur Comissaire du Magnisque Conseil d'Etat, lequel autorise par sa présence, les Délibérations

à prendre. Le Roi a de grands avantages,

foit à son avénement, soit pendant sa Rojauté.

Gar

M.

Gar

Mice

h Franchis

bles !

illes

in pa

me 2

4

20

The state of

Nos Seigneurs font un Don annuel considérable, pour bonifier les Prix ordinaires, & encourager les Tireurs. Mr. Jean Louis Cuillate, signala son adresse le 8. de ce Mois, & remporta les trois prémiers Prix. Ce qui étant extrèmement rare, la Noble Societé résolut de décerner un petit Triomphe militaire, à cet adroit Chevalier. Cette cérémonie se fit le 14. Le Roi, les Oficiers de la Courone & grand nombre des Chevaliers se rendirent à l'Hôtel de l'Exercice. La Marche se fit en la manière suivante.

Champs la marche du Roi.

Les trois Cibares proprement équipez,
portans chacun une espèce de Sceptre sur le
bras gauche, au bout desquels étoient les

Les Trompettes & Tambours battans au

blancs qui avoient servis aux Prix.

L'Oficier Servant du N. Exercice portant le Gobelet Roial, enrichi de plus de 80.

Médailles d'or trés belles.

Le Chevalier Triomphant, aïant à sa droite Mr. Babault, Roi, la Courone au Chapeau, Janvier 1753. 111

& à sa Gauche Mr. Marcet de Mézières, Trésorier.

Mr. Gando, Patrimonial & quelques anciens Oficiers de la Couronne.

Mr. François Du Roverai, Cornette portant l'Etendard du N. Exercice.

Mrs. les Fréres Ritter, Sécrétaires, les Chevaliers & les Tireurs marchants deux à deux.

Lors que l'on fut parvenu à l'entrée du Corps de Garde de la Porte neuve, la Garnison parût sous les Armes, aiant son Capitaine à la tête, & M. l'Ancien Sindic Bonet, Seigneur Comissaire, acompagné de Mr. De La Cortière, ancien Roi, se présenta. Ce digne & vertueux Magistrat, agé d'environ 80. ans, mais dont la présence d'esprit & le zèle pour sa Patrie sont admirables, sit un Compliment, dont voici un précis.

Je vous arrête, dans vôtre Marche, Brave Chevalier, pour vous féliciter de vôtre adresse, qui vous a fait remporter les trois prémiers Prix de l'Arquebuse Lundi dernier. Je vous reçois au milieu des Armes. Pouvois-je choisir un lieu plus propre à orner vôtre Triomphe, puis que c'est par les Armes mêmes que vous l'aves mérité? Les honeurs que nous vous rendons aujourd'hui doivent augmenter vôtre zèle pour le Noble Exercice. Ils doivent encore servir à exciter l'Emulation de ce nombreux Corrège de Chevaliers qui vous acompagne. Ces

Exercice qui ne semble, à des yeux indiferens,

exercice qui ne jemble, à des yeux mayerens, qu'un simple amusement, dans un tems de Paix, présente tout ce qu'il y a de plus utile & de plus salutaire à nêtre chére Patrie, dans des cirvonstances oposées. Que pouvons nous faire de mieux & de plus noble, que de nous exercer à aquerir de l'adresse & des talens qui en la rendant respectable, sont de la dernière importance, quand il s'agira de la desendre avec tout le zèle & toute l'ardeur qu'elle a droit d'éxiger de ses braves Citoïens?

, Le Chevalier remercia avec beaucoup de modestie, en assurant de tout son zèle & de tout son dévouement & sa Patrie & le noble Exercice.

La Marche recomença. Le Seigneur Comissaire prit la droite du Chevalier triomphant, & le Roi la gauche. L'ancien Roi au second rang avoit à ses côtés, le Trésorier & le Patrimonial. On cût l'agrément, depuis la Porte jusqu'à la Maison du Chevalier, de passer entre deux haies de persones des deux Sèxes, de tous états & de tout âge, qui tèmoignoient beaucoup de satisfaction de cette marche. Le Chevalier sit présenter colation chez lui à tout son Cortège. Après une station d'une petite heure, les Oficiers de la Courone le conduissrent de la même manière au Logis, où ils l'avoient invité à souper. On lui décerna tous les

honeurs de la Fète, qui se passa avec toute la joie & l'agrément que l'on pouvoit desirer en pareil cas.

La République de Genève a toûjours nourri dans son sein des Homes d'un goût décidé pour les Armes & trés ardens pour fa défense. Entre plusieurs Epoques, il y en a deux où la Ville, sur le point d'etre emportée, a été délivrée par ses Citoiens, qui n'avoient d'autres Comandans que leur grand zèle, leur valeur & leur intrépidité. La prémiére est arrivée du tems des Comtes de Genevous. qui de Vassaux qu'ils étoient, prenoient droit de leur propre Vassalité, pour former des prétensions à la Souveraineté de l'Etat. L'Action dont il s'agit se passa les 16. & 17. Août 1291, Ce fait Historique, qui est trés mal narré dans Spon, mérite d'être revêtu de toute la force d'expression dont je suis capable, pour le dédomager, s'il est en mon pouvoir, de l'obscurité, où la médiocrité de l'Historien l'a réduit.

CEs Comtes, moins loyaux que n'étoient leurs Ancètres.

Recherchoient de l'Etat à se rendre les Maitres.

AME' brave, intrigant, pour mieux braver les Lois,

Sut gagner avec art, le Dauphin du Viennois:

L'apas d'une Conquête a de douces amorces!

Ce Prince lui promet la Persone & ses forces.

Sûr de vaincre à l'aspect de ses nombreux Guerriers,

Il couronoit deja satète de Lauriers,

Il joint dans pen le Comte, & leurs Trouges altiéres e

Ne trouvent en chemin que de foibles barrières.

Ils marchent à Genève, & près de vieux Remparts,

De leurs fiers Bataillons font voir les Etendarts.

Peuple, dit le Dauphin, crain d'être la Victime,

Du refus d'obéir à ton Chef légitime.

Rens tor sans balancer, & n'atens pas mes coups,

Ou tu vas ressent l'éset de mon couroux;

Profites de l'instant; tu le peux; ou du Comte,

Dans ton sang aujourd'hui, je vais laver la honte:

Jefre, pour ton Salut cet unique moien.

Sur un Tertre auffi tot parut un Citoien: , Qui parle ici de Maitre? Et d'où vient ton audace? . Nous méprisons le Comte & ta fière menace. , Aprens que de DIEU feul nous recevons la Loi, " Et non de deux Tirans, come le Comte & toi. .. Prêts à périr plûtôt que d'être ta Conquête . . . " Crains tol même, & ton tour, pour ta superbe tête : ", Viens. Mes Concitoiens promts à te recevoir, . Dans le fang de tes Chefs traceront leur devou. Il dit Et du Dauphin l'humeur impérieuse, Fait monter à l'affaut sa Troupe furieuse. On vit au même instant, d'une égale fierté, Combafre pour la Gloire & pour la Liberté. Les Soldats aguèris, avides de pillage, Par des cris & des coups s'animent au camage, Le fier Republicain, fane reculer d'un pas, Combat convert de fang, & brave le trepas, Porte à ses Ennemis des Coups surs & terribles. Le meurtre & la futeur devenant plus horribles . De mourans & de morts les Corps défigurés, Rendent les Combatans de sang plus alterés. Tout semble confondu. La Discorde inhumaine. Les bras ensanglantés , dans les Rangs se promène; L'afreux Acharnement, par lui même augmenté, De tranchams Coutelas arme fa cruauté. Entre les deux Partis la Victoire balance. Du Comite & du Dauphin l'Intrépide vaillance, Répare le désordre, enflame la tiédeur, Et du fier Genevois, elle augmente l'ardeur.

Le Prére avectfansport, prend la place d'un Frére; Le Fils, par d'heureux coups, sauve ou venge son Pere. Genereux Défenseurs! Vous vengés à la fois. Vos Familles, vos Biens, la Patrie & vos Loix! L'Assaillant ébranlé. perd son altiére audace. La honte le resient, mais la crainte le glace. " Courage Citoiens ! La Victoire eft à nous ! " La Patrie est fauvée, en redoublant nos Coups! De ces cris repérés la Victoire est un gage : Les Bataillons rompus, font livrés au carnage, Malgré les grands éforts de leurs Chefs belliqueux. La Peur, qui les faisit, les entraine avec eux. Enfin , Princes attiers , vos Troupes fugitives, Du Rhône impétueux abandonent les rives. Vous avés ressenti, par des éfets certains, La force & la valeur des Bras Républicains!

GENE VE en liberté, joui de ta Victoire:
Tes Enfans sont Vainqueurs! Îls te comblent de Gloire!
Mais ne regrète pas, dans tes justes transports,
Le Sang de tes Blesses & l'honeur de tes Morts.

La seconde Epoque est celle du 12. Décembre 1602. Une Poignée de Citoiens, à demi nuds, désirent & chasserent honteusement un Parti considerable d'Oficiers & de Soldats d'élites, d'ailleurs bien soutenus dans le dehors, par divers Corps de Troupes. Ce Parti s'étoit introduit de nuit dans la Ville, par Escalade. Il étoit tout cuirassé & armé de fer, de pié en cap. On dit que les Chevaliers de l'Arquebuse eurent beaucoup de part dans cette Action, & sirent merveille. Ce qui paroit en être une preuve, ce sont les Privilèges dont les Magistrats savorisérent ce H 2

noble Exercice, quelques Mois après cette célèbre Action. Il faut avouer, que nos Ancetres ne négligeoient rien de ce qui pouvoit être utile au Militaire, pas même les Enfans de 13. à 14. ans, que l'on éxerçoit come les Homes faits. Si la Science militaire est utile à tous les Etats, on peut dire qu'elle l'est plus particuliérement aux Républiques qui, ne cherchant pas à s'agrandir, ne demandent qu'à conserver ce qu'elles ont. Come elles n'ont presque jamais des ocasions à se former par la pratique, il est absolument nécessaire qu'elles y supléent par la meilleure Théorie. On ne parle plus, sur le même ton qu'autrefois, des Milices. La longue Paix dont avoient joui les Etats de Prusse, avant les derniéres Guerrres, ne pouvoit guères fournir que des Milices, règlées si l'on veut. Cependant ces Milices là ont batu, en nombre inférieur, de vieilles Troupes règlées & aguerries, en cinq diférentes Actions. Si des Milices sujettes ont si bien profité d'une excellente Théorie, que ne feroient pas des Milices Républicaines, éxercées sur le même pié, quand il s'agiroit de défendre ce qu'elles ont de plus cher & de plus précieux?

GENEVEle 25. Janvier 1753.

# -443 ( 117 ) }64-

### NOUVELLES LITERAIRES.

### PARIS.

Ans la dernière Assemblée de l'Académie des Sciences, on débuta par un Eloge de Mr. le Marquis d'Albert fait & lû par Mr. de Fouchi, Sécrétaire de l'Académie. L'Eloge étoit fort sec, come le sont ordinairement ceux de Mr. de Fouchi. On lût ensuite un Mémoire sur l'Electricité, qui sut une Collection des principales Expériences qu'on a faites, pour prouver que le Tonerre n'est qu'une électricité de l'Air. L'Auteur du Mémoire, qui étoit Mr. Le Monier, prouva fort bien cette Thèse. On continua par la lecture d'un Mémoire sur le Bleu de Prusse. L'Auteur qui étoit Mr. Maquer rendit compte de la manière dont il avoit décomposé & recomposé cette couleur. Le troisiéme Mémoire roula sur la charpente de la Terre, considerée come un Edifice. Le quatriéme contint l'Hiltoire naturelle du Coucou. L'Auteur, entr'autres singularités de cet Oiseau, a remarqué, qu'il mangeoit fort peu, & une fois seulement dans 24. heures; qu'il avoit l'estomac sous les intestins & qu'il ne couvoit pas ses Oeufs lui-même, mais qu'il les posoit dans des nids d'autres Oiseaux, auxquels il laissoit le soin de les couver & d'élever les petits. Ce dernier Mémoire termina la Séance. M. de Fontenelle assista à cette Assemblée, & quoi qu'il soit de toutes les Académies, celle des Sciences est aujourd'hui la seule qu'il fréquente encore.

BESANÇON.

A Ville de Besançon, pour concourir aux progrès de l'Académie, qui y a été établie, vient de fonder un nouveau Prix pour les. Arts. Il sera nommé Prix de la Ville, & elle l'aj agera le 24. Août prochain, dans le même tems que les deux prémiers, foudés par M. le Duc de Tallard.

Ce Prix sera d'une Médaille d'Or de la valeur de deux cent Livres, destinée à celui qui proposera les meilleurs moïens de sonder des Piles de Ponts, sous une hauteur d'Eau de 18. à 20. pieds, de saçon que ces Piles soient pilotées, grillées & maçonées aussi solidement, que si les Eaux detournées en avoïent sacilité l'éxécution.

Les Auteurs qui travailleront sur ce sujet ne mettront point leurs Noms à leurs Ouvrages, mais seulement une Marque ou Paraphe, avec telle Dévise qu'il leur plaira. Ils expliqueront en détail, les moiens qu'ils comptent emploier depuis le comencement jusqu'à la fin de l'Opération. Cette Explication écrite sera acompagnée des Plans & Prosils de la Machine en général, & des Ma-

Juniote 1 / ) 3. 119

chines particulières, s'il en entre dans la composition du tout; de façon, qu'au moien de Lettres de renvoi, le Mémoire & le Dessein présentent exactement ensemble l'idée des Auteurs & les exactes proportions de leurs Machines. Une Echelle de trois lignes pour pied, est celle qui paroit la plus convenable.

Ceux qui prétendront au Prix, sont priés de faire remettre leurs Ouvrages francs de port, au Sr. Daclin, Imprimeur de l'Académie, avant le 1er Juillet.

#### BERNE.

L vient de paroitre ici un Ouvrage trés estimé, & qui sera d'une grande utilité aux Etudians: Il est intitulé: Delineatio Oratoria Sacra brevibus Praceptis exhibita. Auctore J. GEORGIO ALTMANNO: Berna, Ex Officina Typographica & cum Privilegio Illustriss. Reip. Bernensis 1753. Cet Ouvrage a non seulement eu l'aprobation de la Vénerable Compagnie des Pasteurs de Berne; mais aussi celle de LL. EE. du Sénat. M. Alteman, Professeur en Grec & en Morale à Berne, Membre de la Societé Royale des Sciences de Berlin, qui vient de publier cet Ouvrage à la réquisition des Etudians, s'est fait conoitre avantageusement dans le Monde Savant, par diverses autres Productions.

-63%0%0%0%0%0%0%0%5%-

LETTRE d'une Dame aux Editeurs, sur cette Question du Journ. de Novembre: Pourquoi un Baiser savamment apliqué &c.

nii Ab

1

ď

÷ 1

į,

ŧ.

QUoique mon Sèxe, mon Education né-gligée & mon peu de Génie, foient des raisons plus que sufisantes, pour me faire rélister à la tentation de répondre à une Question aussi grave, & d'une aussi grande conséquence que celle dont il s'agit, j'avoue que je ne saurois taire la joie que je sens de la voir discutée, & encore moins passer sous filence les grands avantages que nôtre Sèxe en va tirer, si, come je n'en doute point, l'on prouve sa solidité. Qu'il est beau de voir des Homes, qui fans doute font des. plus grands Génies de nôtre Siécle, s'apliquer à de pareilles spéculations, dont le sublime est si élevé & l'utilité si évidente! Pour concevoir la cause de mavjoie & de mes espérances, faites, de grace, un moment atention à ces termes énergiques, un Baiser savamment apliqué. Il faut donc de la Science pour baiser avec fruit: Qui l'auroit jamais pensé! C'est une nouvelle déconverte qui méritoit bien sans donte une Pice dans ce Journal. Lorsque l'Illustre Mt. de Haller lisoit & calculoit aux piés de La Alaitresse, on auroit peut être pû dire

qu'un Baiser apliqué par lui, dans un ces momens, étoit savemment apliqué: H de là, cette façon de s'exprimer paroissoit tre-fois déplacée. Il n'y a pourtant nu aparence, que ce soit de ces baisers de on veut parler ici. Ils doivent être peu p pres à porter, dans le Cœur de la plus grar partie des jeunes Dames, ces traits de fla si vifs & si actifs. Tout ce qui sent l'Etude les Calculs est en droit de les rebuter. Sav calculer le nombre des Amans vaincus nos charmes, nous étoit permis; mais r au de là; plus, nous auroit rendu la ri du Public. Quoi de plus ridicule, disoitqu'une Dame, qui n'égligeant l'Etude de Parure & de la Galanterie, dont son Est borné est uniquement capable, ose por ses Conoissances au de là, & s'élève jusq vouloir penser & raisoner come un Ho d'Etude ou d'Esprit. Une telle imitation n pas pardonable & choque les bones mœi Patience encore d'imiter les Gestes, les roles libres & le peu de retenue des Cavali du bel air: Ce sont des gentillesses qu leur pardone facilement. Mais de la Rais de la Philosophie, du Solide; on les mont roit an doigt, si elles pouvoïent tomber de des fautes semblables. J'étois si fortem persuadée de ce préjugé vulgaire, sur ne profonde ignorance, que j'avois même | Journal Mercenque

faitement ignoré jusqu'à présent, qu'il falut aucun savoir pour nous plaire, & j'aprens aujourd'hui qu'il faut être favant pour s'infinuer dans nos bones graces. Il y a plus ; nous le somes aussi; car qui osera nous disputer le titre de Savantes? Osera t'on soutenir, pour nous ravir ce nom glorieux, que les Dames ne sont pas capables de doner de ces Baisers savamment apliqués? Ha! J'en apelle au Cœur de tant de jeunes Cavaliers. N'ont ils jamais senti, qu'un de nos Baisers ait sait sur eux l'éset que l'on décrit ici ? Et n'en pourrois je pas apeller, avec autant de confiance, au Cœur du savant Cavalier même qui fait cette admirable question? Il n'y auroit peut être jamais pensé, s'il n'avoit pas fait l'épreuve de nôtre savoir sur cet article. Nous voilà donc en droit de nous tenir pour savantes & de prétendre que l'on nous regarde come telles, car je ne pense pas que pour nous acorder ce titre, on prétende que nous le soions en tout. Les Homes obtiennent le Nom de Savant pour l'ètre dans une seule Science. Un Mathématicien, un Philosophe, un Jurisconsulte sera regardé come un grand Home, sans être universel. Chacun a son talent particulier, & si l'on nous acorde celui-ci, nous aurons lieu d'être contentes. J'espére même que l'on pourra bien ériger un jour une Chaire en

cette Science; & quel plaisir ne seroit ce pas pour ces jeunes Ambitieux, qui briguent les Chaires de Professeur avant même de sortir de l'Adolescence! Celle dont nous parlons leur conviendroit parfaitement, & le Nom de Professeur en Baiser vaut bien celui de Professeur en Mathémathique ou en Eloquence. l'ose même soutenir que cette Eloquence muette est plus persuasive que l'autre, & qu'un seul Baiser persuade souvent plus qu'un milion de paroles, quoi qu'éloquentes autant qu'il est possible de se l'imaginer. En ce cas, il seroit bien juste que celui qui a fait cette heureuse découverte, soit le prémicr à qui l'honeur de remplir cette nouvelle Chaire soit déseré. Je crois que l'on ne pourra pas, avec justice, trouver mauvais que nous fréquentions ces Leçons & que nous nous exercions en cette Science, car je supose qu'elle doit come les autres toûjours se perfectioner par la pratique, & nous oserons avec moins de timidité, doner des preuves de nôtre savoir, puisqu'il est trés louable de tacher d'aquerir un plus haut degré de perfection: Cela me paroit indisputable.

Je ne dirai pas grand chose sur l'essentiel de la Question, pour ne pas contrecarer ceux qui soutiennent que nôtre Sèxe ne peut s'atacher qu'à la superficie des choses. J'avoue même, que peu capable de saisir tant de grandes spéculations à la sois, mon Esprit

- Journal Helvétique

124

d'abord éblour par ce Baiser savamment apliqué, n'a pû faire une atention solide au reste. Tout ce que j'ai entrevu, c'est que je me suis trompée sur la cause qui fait naitre une tendre Inclination. J'ai toûjours crû que c'étoit l'éset d'une Cause inexplicable, ou une simpathie placée au sond de tous les Cœurs, par nôtre sage Créateur, pour le plaisir & la conservation du Genre-Humain, quoique ce Genre-Humain n'en sasse que trop souvent, par un criminel abus, la cause de sa perte; & je croïois un Baiser tendre ou amoureux (car je supose que c'est de ceux là dont il est question) l'éset de cette Inclination, & non pas l'Inclination l'éset du Baiser.

Jamais un Baiser sans tendresse Ne sit naitre une tendre ardeur; L'Amour seul lui done l'adresse De passer de la Bouche au Cœur.

Quoi de plus insipide qu'un Baiser indiférent! Qu'il seroit à souhaiter qu'on les bannit entiérement de la Societé come un profanation de la plus douce & de la plus pure marque d'une tendre amitié.

Me sera t'il permis de profiter de cette ocasion pour faire aussi une Question. Les Ignorans les doivent faire & les Savans y répondre: En quoi consiste le véritable Héroisme ou la véritable grandeur d'Ame?

De Haut-Mont le 10. Janvier 1753.

## -63%0%0%0%0%0%**0**%6%

REPONSE de GELASTIN à Madame de ...

OUe je vous aime, Madame, de me faire La grace de m'écrire, de m'inviter à un Rendez-vous, moi qui ne suis logé qu'à un troisiéme Etage, qu'on traite d' Ecolier & de Prédicant, & qui n'ai pas l'honcur d'être cont de vous: Et come si vous vous défiiés de vôtre Esprit & de vos Charmes, vous ajoutés au'il ne tiendra qu'à moi de lamper d'un excellent Champagne, qui écume & pétille dans le Verre & dont le feu done de la chaleur au plus... Mais je n'ai pas besoin de ce secours; ie veux imiter vôtre retenue & ne pas vous dire tout ce que je pense. Je réserve mon secret pour le moment que nous passerons ensemble, dans ce Réduit charmant, où habiteront les Graces & la Beauté, puisque vous y serés en persone. J'aime ce ton dégourdi & cavalier, que vous prenés dans votre Apostille. On ne vous acusera pas d'être de ces Précieuses, qui resusent un Baiser afin qu'on le ravisse, & qui tendent une amorce d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus fine. Point de Questions frivoles ni de longs raisonemens, tout cela éloigne du but, ce ne sont que de fines puérilités, quand on est vis à vis d'une Dame aussi aimable que vous. Voiés vous, je ne suis pas de ces Freluquets ou de 20 Journis Microconque

ces Idiots, qui s'arrètent à la Crême fouetée. Je suis assés du goût de ce bon Neûchâtelois, qui aime si fort le solide, qu'il préséreroit une grosse Pierre à un petit Diamant, qui n'est propre qu'à éblouir; au moins une grosse Pierre peut servir à écrasser nos Adversaires, s'ils ne se rendent ni à nos raisons, ni à nos injures. Mais ne réveillons pas le Chat qui dort, je redoute, je l'avoue, un siterrible Adversaire.

Mon Genie étoné tremble devant le sien.

Je reviens à vous, Madame, souvenés vous de ce que vous ne promettés qu'a demi & dont mon Cœur m'a apris le reste. Je me sie à vôtre parole & je me prépare déja à mettre à fin une si belle Avanture. Je suis propre à toutes sortes de Guerres, vous n'avés qu'à dire: Faut il déclarer à tous venans que les Dames parlent mieux & plus agréablement que les Homes & saire un dési à qui dira le contraire? Faut il punir un Amant insidèle? Faut il vous désendre contre des Rivaux jaloux? Faut il ensin.... Mais vous me dirés vous même ce qu'il faut que je sasse par le prometté de sui le fasse pour vous plaire.

Dans ce secret Apartement,
Asile du tendre Mistère,
Le Langage du Sentiment
Seroit il le seul nécessaire?
Quoi n'auriés vous, pour tout salaire,
Qu'un petit mot de Compliment?
Et tout ce grand empressement,

Junuici I / ) 3.

Ne seroit il qu'une chimère,
Ou que le Songe d'un Amant?
Loin de punir un témeraire;
A parler sans déguisement,
On l'écoute ensin sans colère;
Et d'un secret engagement,
On ne se fait plus une Afaire.
On présére l'égarement
D'une Folie un peu legére,
A la Sagesse trop austère,
Qui marche toûjours pesamment.
GELASTIN.

GELASTIN.

#### 

FABLE.

A Mr. M. C. M. D\*\*\*\*\*\*\*

JE vous plains, cher Ami, de défendre les Cercles,
Contre deux petits Fierabras.
Le jeun'en vaut pas l'embaras.
Ce font deux Têtes fans Couvercles,
Où la Raifon ne loge pas.
Voici fur ce fujet une Similitude,
Oue l'autre jour un Ami me conta-

Que l'autre jour un Ami me conta-L'Ennui, me disoit il, causant avec l'Etude, Lui dut force douceurs que la Belle écouta; Bref, si bien il se comporta,

Qu'elle en vint groffe. On crut que l'Etourdie,
Sans faute acoucheroit de l'Enciclopédie;
Mais ce fut d'un Pedant, que chacun rebuta.
Sa Mére, qui l'aimoit; murmura, tempêta,
Jura que tout Mortel aiant grand besoin d'elle
Pour avoir quelqu'emploi dans la Societé,
Tiendroit à son cher bils par quelque qualité:

Il n'en avoit pas une belle;

Jouer le vrai par croix ou pile, Et sans vous échauser la bile, Faires profit de ma Leçon.

C...

A R Xtrait d'un Discours sur l'Amour Prochain. La Mort, Ode, par Mad. G. \*\*\*\*. Lettres à M. Formey, sur le Livre intitulé, Mes Pensées. Réponse de Mr. Formey. 38 Réflexions sur les Quèrelles des Savans. 39 Extrait de l'Apel au Public, & des Lettres servant de Réponse à cet Apel. 58 Lettre sur la Critique des Toneaux. 105 Triomphe militaire. 109 Nouvelles Literaires. 117 Lettre d'une Dame sur la Question du Journal de Novembre. 120 Réponse de Gelastin à Mad. de ... 125 L'Etude & son Fils , Fable. 127